

PROJET INDIVIDUEL

De la mémoire du lieu, au soin de l'humain



Aurore GIL GONZALEZ

Domaine d'études : Transformations

Directeur d'études : Laurence VEILLET

ENSA Paris Val-de-Seine

Avant-propos

Ce rapport de fin d'études vient clore six années de formation en architecture, six années d'apprentissage, d'exploration et de questionnements qui ont progressivement façonné ma manière de regarder, comprendre et projeter le monde construit. Ce parcours a été nourri par des expériences multiples, des rencontres, des enseignements exigeants et une réflexion constante sur le rôle de l'architecture face aux enjeux contemporains.

Le travail présenté ici s'inscrit dans la continuité d'un cheminement intellectuel amorcé lors du séminaire suivi en première année de master, consacré aux thèmes du soin et du patrimoine. Cette première approche a constitué un point d'ancrage essentiel dans ma réflexion, en ouvrant un questionnement sur les liens entre mémoire, usage, vulnérabilité et transformation des lieux. Elle a permis d'interroger la manière dont l'architecture peut accompagner des formes d'attention portée aux existants, aux récits, aux usages, mais aussi aux individus qui habitent et traversent ces espaces.

À travers ce travail de fin d'études, il s'est agi de poursuivre et d'approfondir ces interrogations, en explorant les capacités du projet architectural à articuler préservation et transformation, héritage et renouvellement, permanence et soin. Plus qu'un exercice académique, ce projet représente l'aboutissement d'une démarche critique et sensible construite au fil de ces années d'études.

Ce rapport témoigne ainsi d'un parcours autant personnel qu'universitaire, marqué par la conviction que l'architecture ne se limite pas à construire, mais participe également à révéler, réparer, transmettre et prendre soin des lieux comme de ceux qui les vivent.

Remerciements

Ce projet de fin d'études vient clore six années de formation en architecture à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et n'aurait pu aboutir sans l'accompagnement, les échanges et le soutien de nombreuses personnes que je souhaite ici remercier sincèrement.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à ma directrice et mon co-directeur d'étude, Laurence Veillet et Vincent Baumann, pour leurs conseils, leur disponibilité, la qualité de leur suivi ainsi que la richesse des échanges qui ont accompagné l'élaboration de ce travail. Leurs regards critiques et leurs orientations ont nourri ma réflexion tout au long du projet.

Mes remerciements s'adressent également aux personnes ayant contribué à enrichir ma compréhension du territoire étudié par leurs échanges et leur disponibilité lors des visites de site : Katia Constantin, Anthony Hemon ainsi que Madame Bouziane. Leurs témoignages et leurs connaissances du terrain ont constitué des apports précieux dans la construction de cette réflexion.

Je remercie également Madame Ribout, maire de Moisselles, et Monsieur Citerne, maire d'Attainville, pour le temps accordé lors de notre entretien et pour le partage de leurs visions et enjeux territoriaux.

Je souhaite aussi adresser mes remerciements à l'ensemble du corps enseignant de l'ENSA Paris-Val de Seine, dont les enseignements, les questionnements et les exigences ont contribué à construire ma pensée architecturale au fil de ces années.

Enfin, je remercie profondément ma famille pour son soutien constant, sa patience et sa confiance tout au long de ce parcours. Leur présence a été essentielle dans l'aboutissement de ce travail et de ces années d'études.

Sommaire

Avant-propos	3
Remerciements.....	5
Introduction.....	9
1. Stratégies d'intervention.....	12
1.1. Implantation du projet.....	12
1.2. Le soin comme continuité patrimoniale du projet.....	16
2. Reconversion du site en IME	18
2.1. Définition de l'IME	18
2.2. Programme de l'IME.....	21
2.3. Soigner par le paysage	24
3. Projet personnel	26
3.1. Concevoir un lieu de soin.....	26
3.2. Surélévation de la galerie	28
3.3. Conception architecturale et stratégies climatiques	31
Conclusion	33
Bibliographie.....	34
Table des figures	36
Annexes.....	37

Introduction

L'architecture du soin interroge la manière dont les espaces construits peuvent accompagner les usages, les pratiques et les parcours de vie de ceux qui les habitent. Dans un contexte de transformation des modèles de prise en charge et de relecture du patrimoine existant, la reconversion d'anciens sites hospitaliers apparaît aujourd'hui comme une opportunité de concilier mémoire des lieux et nouveaux besoins programmatiques. Le projet présenté dans ce rapport s'inscrit dans cette réflexion à travers la transformation partielle de l'ancien établissement hospitalier Roger Prévôt à Moisselles en Institut Médico-Éducatif (IME), destiné à l'accueil et à l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

Implanté dans un ensemble hospitalier datant de la fin du XIX^e siècle, le projet prend appui sur un patrimoine bâti possédant de fortes qualités spatiales et paysagères. Héritier d'une conception du soin associant air, lumière et éloignement des centres urbains, le site témoigne d'une relation historique entre architecture et thérapeutique. Son implantation en milieu rural constitue ainsi un fondement du projet : la présence du paysage, des espaces ouverts et du végétal devient un support essentiel d'un cadre de vie propice au bien-être, à l'apaisement et à l'accompagnement des enfants accueillis au sein de l'IME. Le lien entre soin et nature, déjà inscrit dans l'histoire du lieu, est réinterprété afin de répondre aux besoins contemporains d'un établissement médico-éducatif.

Toutefois, investir un patrimoine hospitalier ancien implique également de questionner son adaptation aux attentes actuelles. Si les bâtiments existants offrent des qualités architecturales, constructives et d'usage indéniables, leur transformation nécessite une remise à niveau tant sur le plan esthétique que fonctionnel et environnemental. Les enjeux de confort thermique, de qualité d'usage, d'accessibilité et d'adaptation climatique deviennent centraux dans une perspective de réhabilitation durable. Le projet cherche ainsi un équilibre entre conservation et transformation, en valorisant les qualités du bâti existant tout en l'inscrivant dans des exigences contemporaines.

Cette démarche de continuité s'exprime également à travers le réemploi de certains équipements et espaces déjà présents sur le site hospitalier. Certains lieux, initialement conçus pour le soin ou les activités thérapeutiques, sont réinvestis afin d'accompagner les pratiques éducatives, le développement de l'autonomie et le quotidien des enfants de l'IME. Le projet considère ainsi l'existant non comme une contrainte, mais comme une ressource, capable de porter de nouveaux usages tout en conservant la mémoire de sa vocation initiale.

Enfin, le projet de l'IME ne concerne qu'une partie du vaste ensemble hospitalier et s'inscrit dans une réflexion collective menée à l'échelle du site. Situé au cœur de la parcelle, l'établissement doit constituer un espace sécurisé et protecteur pour ses usagers, tout en maintenant des relations physiques et fonctionnelles avec les autres programmes développés par les étudiants intervenant sur le site. Les galeries existantes, héritées de l'organisation hospitalière originelle, deviennent alors des éléments structurants permettant d'assurer des continuités de circulation, d'usage et

de dialogue entre les différentes entités du projet. Cette articulation entre autonomie et ouverture constitue un enjeu majeur de la proposition architecturale développée dans ce travail.

La démarche de projet s'est appuyée sur une méthodologie mêlant observation de terrain, échanges avec les acteurs locaux et recherche documentaire¹ afin de construire une compréhension fine du site et de ses enjeux. Plusieurs visites ont permis d'appréhender les qualités spatiales, paysagères et constructives de l'ancien établissement hospitalier de Moisselles, mais également de saisir les usages existants, les ambiances et les potentialités de transformation du lieu. Cette approche a été enrichie par un entretien mené avec les maires des communes de Moisselles et d'Attainville², offrant un éclairage sur les dynamiques territoriales, les attentes locales et le devenir envisagé pour ce vaste ensemble patrimonial. Enfin, la consultation des archives de l'hôpital a permis de retracer l'évolution historique du site, de comprendre les logiques de son développement et de mettre en évidence la permanence de sa vocation liée au soin. Cette méthodologie a ainsi constitué un socle essentiel pour inscrire le projet dans une continuité historique tout en répondant aux enjeux contemporains de reconversion.

La perspective du transfert progressif des unités psychiatriques de l'EPS Roger Prévôt vers le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH) de Nanterre, prévu à l'horizon 2030, engage une profonde mutation du site hospitalier de Moisselles. Ce déménagement entraînera la vacance d'une grande partie du patrimoine bâti, soulevant la question essentielle de son devenir et des usages à réinventer au sein de cet ensemble historiquement dédié au soin. Seule la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) demeurera implantée sur la parcelle de Moisselles, maintenant ainsi une continuité partielle de la vocation médico-sociale du lieu.

Dans ce contexte de transition, la reconversion du patrimoine hospitalier interroge la capacité d'un site conçu pour le soin psychiatrique à accueillir de nouveaux programmes adaptés aux besoins contemporains, sans effacer les qualités spatiales, paysagères et mémorielles qui fondent son identité.

Comment transformer un patrimoine hospitalier du XIX^e siècle, aujourd'hui en mutation, pour lui offrir de nouveaux usages tout en conservant les traces de son histoire et de sa vocation soignante ?

Le projet développé dans ce rapport propose ainsi d'explorer la reconversion d'une partie du site en Institut Médico-Éducatif (IME), en s'appuyant sur les qualités existantes du lieu : son implantation rurale, son lien privilégié avec la nature et certains espaces hérités du soin, afin de construire un environnement favorable à l'accompagnement, au développement de l'autonomie et au bien-être des enfants accueillis.

¹ Annexe n°1 : Méthodologie et étapes d'investigation

² Annexe n°2 : Entretien réalisé en groupe à Attainville avec les maires de Moisselles et d'Attainville, 26/11/2025.

Ce rapport expose ainsi les fondements théoriques, historiques et architecturaux de cette reconversion, en interrogeant la manière dont un patrimoine du soin peut être transformé pour accueillir de nouveaux usages, tout en préservant les traces de son identité et en répondant aux défis contemporains.

1. Stratégies d'intervention

1.1. Implantation du projet

Le choix d'implantation du projet à Moisselles s'appuie sur les caractéristiques et les usages existants du site hospitalier, situé à cheval entre les communes d'Attainville à l'est et de Moisselles à l'ouest. Cette localisation présente l'avantage de s'inscrire dans un environnement déjà identifié pour ses fonctions médico-sociales, favorisant ainsi la continuité des usages et l'accessibilité du projet. Plus précisément, le bâtiment de la CMAE, qui accueille aujourd'hui les bureaux administratifs, une salle polyvalente, l'espace de balnéothérapie ainsi que le club Eloi, constitue un support d'implantation pertinent. Sa réutilisation ou sa transformation permettrait de valoriser des infrastructures existantes tout en limitant l'artificialisation de nouveaux espaces, dans une logique d'optimisation foncière et de cohérence territoriale.

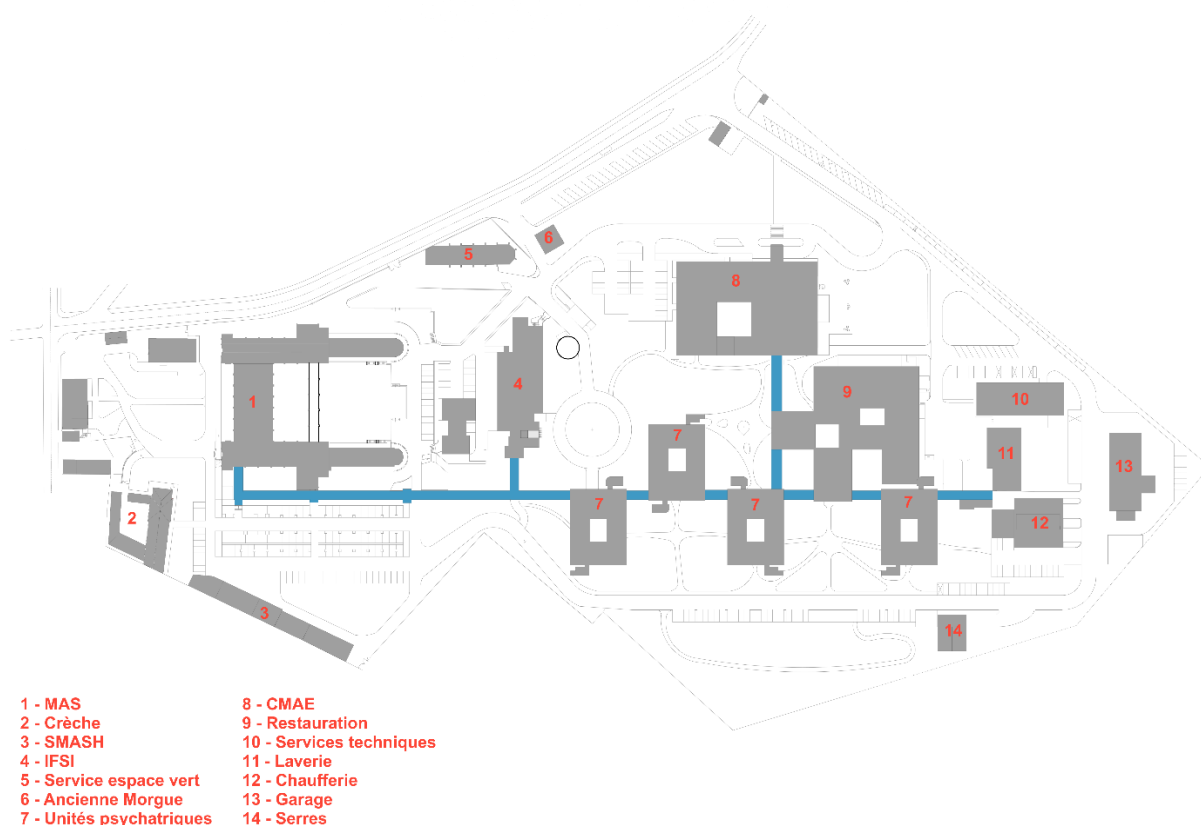


Figure 1 - Plan masse de l'hôpital de Moisselles, réalisation personnelle



Figure 2 - Photographie de la façade Nord-Est de la CMAE, réalisation personnelle



Figure 3 – Photographie de la façade Sud-Ouest de la CMAE, réalisation personnelle



Figure 4 - Photographie du Bâtiment H4, réalisation personnelle



Figure 5 - Photographie du Bâtiment H5, réalisation personnelle



Figure 6 - Carte des ressources présentes sur le site, réalisation personnelle

1.2. Le soin comme continuité patrimoniale du projet

Le site de l'Établissement Public de Santé Roger Prévôt à Moisselles constitue un territoire profondément marqué par une histoire du soin, dont les strates successives ont façonné son identité et son rapport au territoire. Bien avant son statut hospitalier actuel, ce lieu s'est progressivement construit autour de fonctions d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge des publics vulnérables, faisant du soin un usage fondateur du site.

L'histoire du domaine débute à la fin du XVIII^{ème} siècle avec l'implantation d'un relais de poste (1794), avant que le site ne connaisse plusieurs transformations majeures. En 1871, il accueille une colonie pénitentiaire, puis devient, à partir de 1892, un lieu dédié à l'accueil d'enfants assistés avec le projet d'un hôpital et d'une école de réforme. Cette vocation médico-sociale s'affirme progressivement : entre 1894 et 1896, un service hospitalier destiné aux enfants atteints de la teigne y est installé, témoignant déjà d'une attention portée aux populations fragiles et à la santé publique. En 1903, la création d'un asile marque durablement le site dans une fonction d'assistance et de soin psychiatrique.

Le XX^{ème} siècle consolide cette vocation hospitalière. Le site devient un hôpital pour blessés de guerre entre 1914 et 1918, avant de connaître plusieurs extensions successives en 1930 puis en 1980, traduisant l'adaptation continue des infrastructures aux besoins sanitaires. La création administrative du Centre Hospitalier Spécialisé Roger Prévôt en 1983 vient institutionnaliser cette longue tradition du soin psychiatrique, encore renforcée par son intégration à la direction commune avec l'hôpital de Nanterre en 2019.

Ainsi, le site de Moisselles ne peut être considéré uniquement à travers son patrimoine bâti. Son identité repose tout autant sur un patrimoine immatériel et d'usage, constitué par plus d'un siècle de pratiques liées à l'accueil, à l'accompagnement et au soin. Ce sont ces continuités fonctionnelles, sociales et humaines qui fondent aujourd'hui la valeur patrimoniale du lieu. Préserver ce patrimoine ne signifie donc pas figer un état architectural, mais maintenir une vocation, un rapport particulier à la fragilité et à l'attention portée à l'autre.

Le projet proposé s'inscrit dans cette continuité. La transformation d'une partie du site en Institut Médico-Éducatif (IME) ne constitue pas une rupture, mais une réinterprétation contemporaine de cette mémoire du soin. En accueillant des enfants et adolescents nécessitant un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique adapté, l'IME prolonge l'histoire du site à travers une nouvelle forme de prise en charge spécialisée. Le projet conserve ainsi l'esprit du lieu en adaptant ses usages aux besoins actuels, affirmant une vision du patrimoine où la transmission repose autant sur la permanence des fonctions sociales que sur la conservation des bâtiments eux-mêmes.

Dans cette perspective, l'architecture devient un support de continuité : elle accompagne l'évolution des pratiques tout en préservant les traces d'une histoire

collective profondément liée au soin. Le projet cherche ainsi à maintenir vivant un héritage, non pas seulement matériel, mais avant tout humain et social.



Figure 7 - Carte postale de l'entrée de l'Asile de Moisselles, 1903-1939, Archives du Val-d'Oise



Figure 8 - Carte postale de la salle de mécanothérapie à l'hôpital de Moisselles, 1914-1918, Archives du Val-d'Oise

2. Reconversion du site en IME

2.1. Définition de l'IME

L'Institut Médico-Éducatif (IME) est un établissement médico-social destiné à l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap, principalement porteurs d'une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés (troubles du spectre autistique, troubles du comportement, handicaps sensoriels ou moteurs). Les IME accueillent généralement des jeunes âgés de 3 à 20 ans³, orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), lorsque les besoins éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques ne peuvent être pleinement satisfaits dans un cadre scolaire ordinaire. Leur mission consiste à proposer un accompagnement global articulant soins, apprentissages, éducation spécialisée, développement de l'autonomie et socialisation, tout en favorisant, lorsque cela est possible, des liens avec le milieu ordinaire et l'inclusion scolaire. En France, les IME constituent aujourd'hui la principale forme d'accueil médico-social pour les jeunes en situation de handicap : on dénombre environ 1 380 établissements offrant près de 74 700 places sur le territoire national, représentant environ 64 % des capacités d'accueil médico-sociales dédiées aux enfants et adolescents en situation de handicap⁴. Cette place majeure dans le paysage du soin et de l'accompagnement souligne leur rôle central dans les parcours éducatifs et thérapeutiques des jeunes concernés.

³ Portail gouvernemental handicap : *Mon Parcours Handicap – Scolarisation en établissement médico-social*.

⁴ Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), *Les instituts médico-éducatifs au défi de la transformation de l'offre*, 2026.

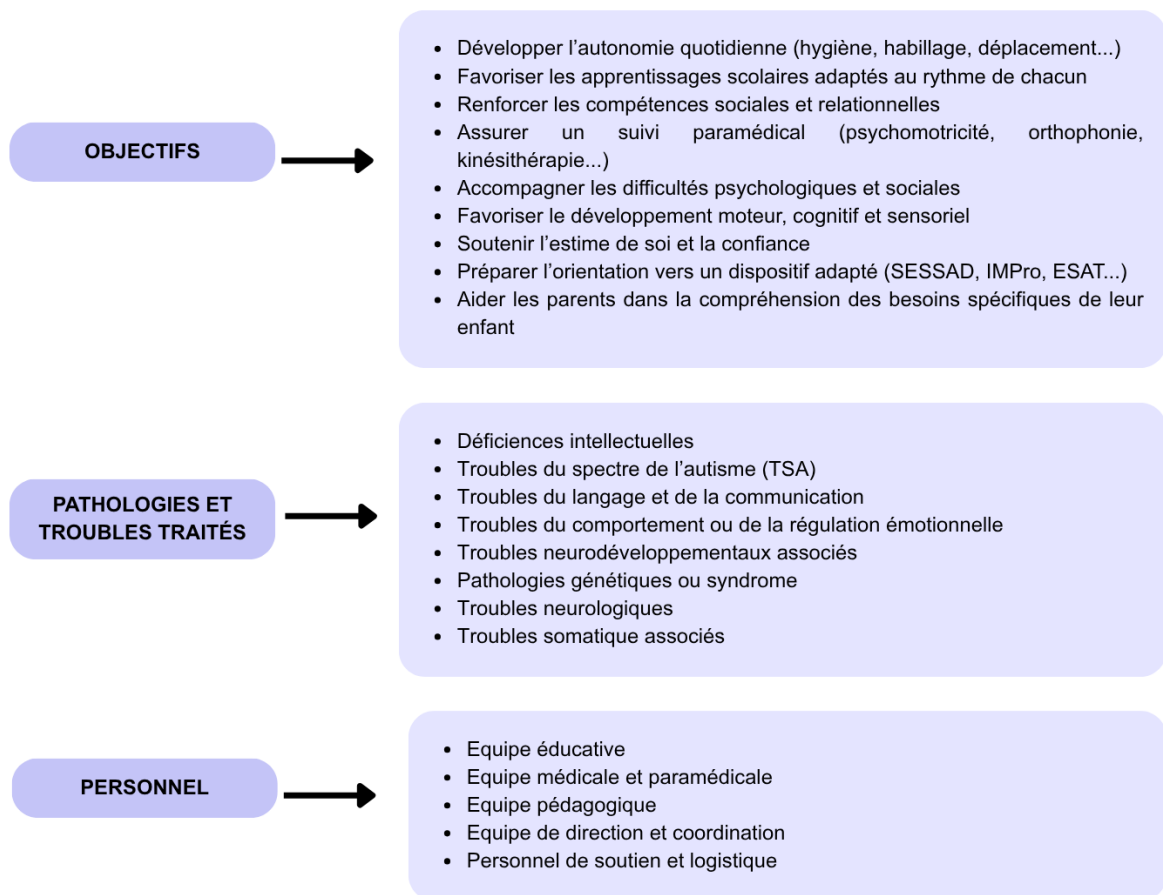


Figure 9 - IME : objectifs, publics accueillis et organisation, réalisation personnelle

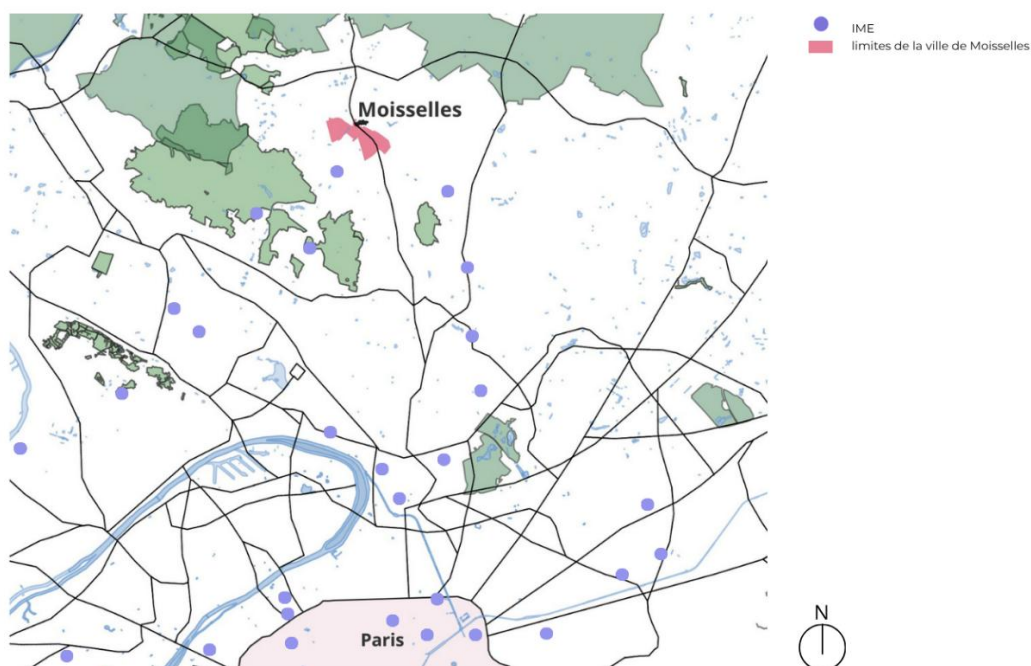


Figure 10 - Carte des IME autour de l'hôpital de Moisselles, réalisation personnelle

L'aménagement paysager du site s'organise autour des espaces situés entre les bâtiments, pensés comme de véritables lieux de transition et de vie. Jardins, patios et cheminements piétons se succèdent afin de structurer les déplacements tout en créant différentes ambiances paysagères. Cette organisation permet de relier les différents pôles du projet de manière plus fluide, tout en offrant des espaces de pause, de rencontre ou d'appropriation au quotidien.

Au centre de l'IME, une butte arborée participe à l'identité paysagère du site et joue un rôle de repère dans l'organisation générale des espaces. À proximité, l'amphithéâtre, implanté au cœur de la parcelle, constitue un lieu collectif structurant. Pensé comme un espace de rassemblement, il peut accueillir différentes activités et favorise les échanges entre les usagers dans un cadre extérieur partagé.

La circulation automobile est organisée autour d'une voie en boucle, accessible depuis l'entrée principale située au nord-est du site. Cela permet de desservir l'ensemble des bâtiments implantés en périphérie et de conserver les circulations piétonnes à l'intérieur du site.

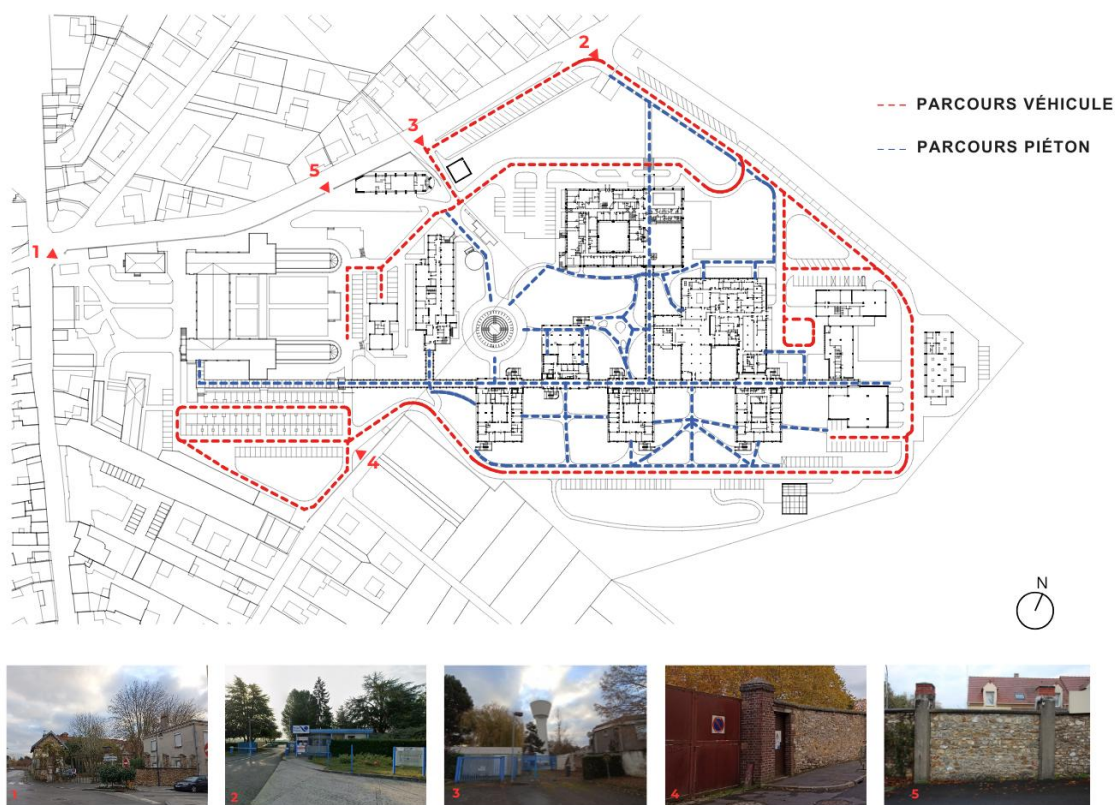


Figure 11 -Plan des circulations et des accès, réalisation personnelle en collaboration avec Gabriel GRANADO

2.2. Programme de l'IME

Au sein d'un Institut Médico-Éducatif (IME), le quotidien des enfants et adolescents s'organise autour d'un accompagnement global qui articule apprentissages, soins et développement de l'autonomie. Les journées sont rythmées par une alternance de temps d'enseignement adaptés, généralement dispensés dans de petits groupes, de suivis thérapeutiques (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, suivi psychologique...), mais aussi d'activités éducatives favorisant les échanges, la socialisation et l'acquisition de gestes du quotidien.

Les repas, les moments de pause ainsi que les activités sportives, créatives ou collectives occupent également une place importante dans cet accompagnement. Ils participent pleinement au projet éducatif et thérapeutique en offrant des situations d'apprentissage plus informelles, souvent essentielles dans le développement relationnel et l'autonomie des jeunes accueillis.

Cette diversité d'usages implique des espaces capables de répondre à des besoins très variés. L'IME doit ainsi accueillir à la fois des salles d'enseignement, des espaces de soin spécialisés, des ateliers, des salles polyvalentes ou de motricité, mais aussi des lieux administratifs, des espaces de restauration et des zones dédiées à l'accompagnement des familles et des professionnels.

Les espaces extérieurs jouent également un rôle important dans le fonctionnement quotidien de l'établissement. Sécurisés et facilement accessibles, ils permettent le jeu, le mouvement et le contact avec la nature, tout en offrant des moments d'apaisement nécessaires à certains enfants. À cela s'ajoutent des espaces plus informels, salons, patios, jardins ou circulations appropriables qui permettent de ménager des temps de calme, de retrait ou d'interactions spontanées. Ces situations du quotidien, parfois discrètes, sont pourtant essentielles dans la qualité de l'accompagnement proposé.

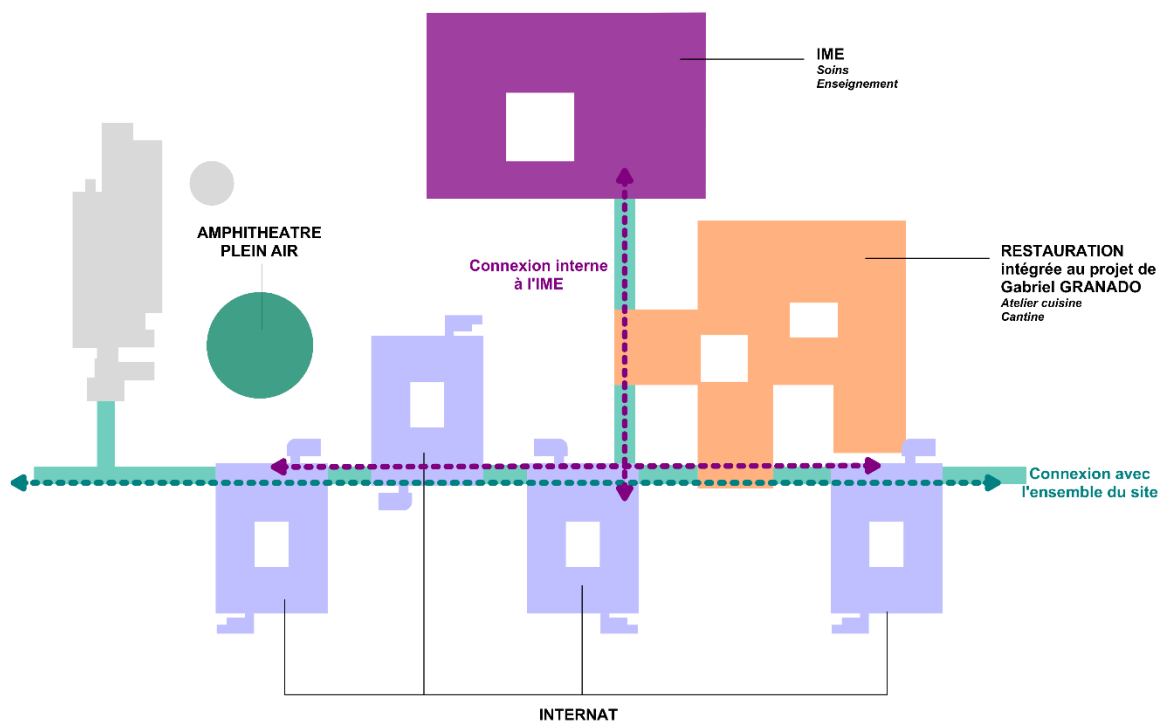


Figure 12 - Programme de l'IME, réalisation personnelle

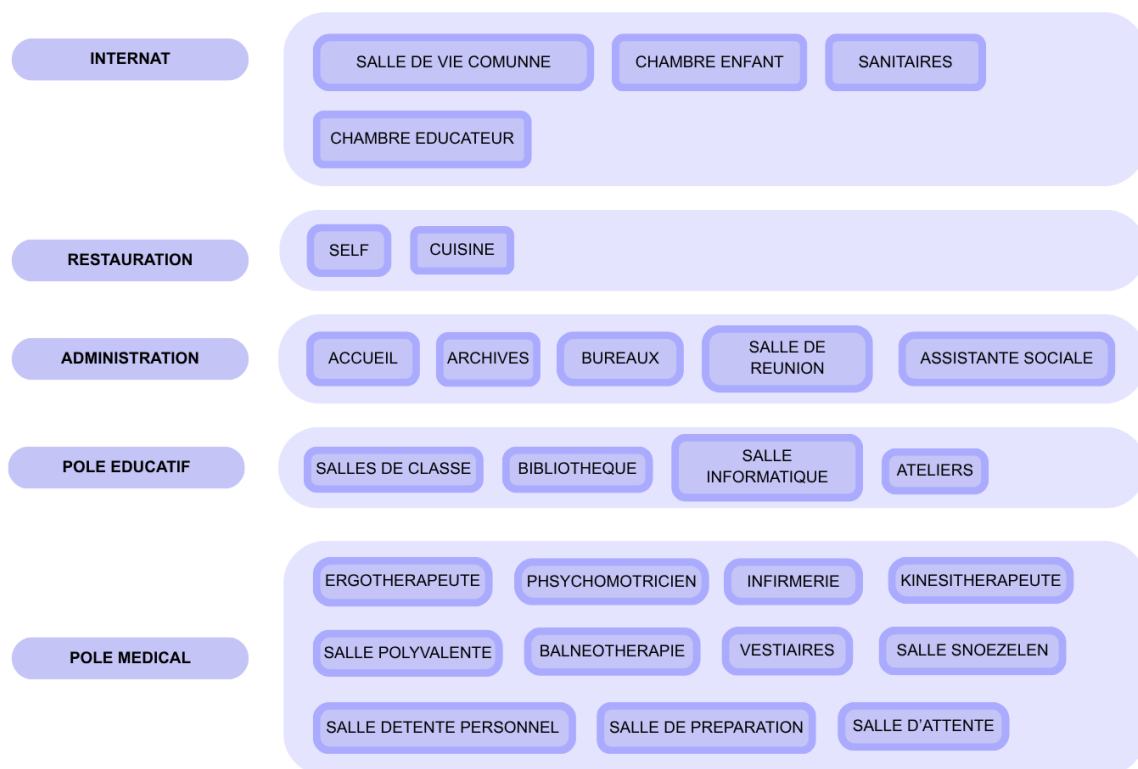


Figure 13 - Programme de l'IME, réalisation personnelle

Le projet propose une reconversion partielle du site hospitalier de l'EPS Roger Prévôt en un Institut Médico-Éducatif (IME), destiné à accueillir des enfants et adolescents en situation de handicap nécessitant un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique adapté. L'objectif est de transformer une partie de ce patrimoine hospitalier en un lieu capable de répondre aux besoins spécifiques des jeunes accueillis, tout en conservant une cohérence avec l'histoire du site.

Le bâtiment CMAE devient le cœur du fonctionnement quotidien de l'IME en regroupant les principales activités de jour. Il accueille le pôle scolaire, organisé autour de salles de classe adaptées à différents profils d'élèves, le pôle santé réunissant les espaces nécessaires au suivi médical et thérapeutique : salles de consultation, espaces de psychomotricité, orthophonie, soins.

Le bâtiment rassemble également les fonctions administratives et éducatives, avec les bureaux de direction, les espaces destinés au personnel médico-social et éducatif ainsi que les lieux d'accueil des familles. Cette proximité entre les différents pôles vise à simplifier le fonctionnement de l'établissement et à rendre les parcours plus lisibles au quotidien, aussi bien pour les enfants que pour les équipes qui les accompagnent.

Les bâtiments H3, H4 et H5 sont quant à eux réhabilités afin d'accueillir l'internat de l'IME. Cette partie résidentielle répond aux besoins des jeunes nécessitant une présence éducative continue ou vivant loin du site. L'organisation en plusieurs bâtiments permet de créer des unités de vie à une échelle plus domestique, afin d'offrir un cadre rassurant et favorable à une autonomie progressive. Les espaces comprennent des chambres, des sanitaires adaptés, des salons partagés et des lieux dédiés aux activités du quotidien. La répartition des hébergements permet aussi de mieux adapter les conditions d'accueil selon les âges, les besoins spécifiques ou les niveaux d'autonomie.

Le bâtiment de restauration conserve sa fonction initiale, un choix qui permet de limiter les interventions lourdes tout en valorisant les infrastructures déjà présentes sur le site. Il devient un espace mutualisé avec le projet développé par Gabriel Granado, qui prévoit l'implantation d'un Centre d'Accueil de Jour (CAJ). Ce lieu commun favorise ainsi les rencontres entre différents publics et participe à maintenir une vie collective à l'échelle du site. Les temps de repas deviennent alors des moments importants de socialisation, mais aussi d'apprentissage de l'autonomie au quotidien. Cette mutualisation s'inscrit dans une logique de complémentarité entre les projets, tout en participant à la réactivation du patrimoine existant.

2.3. Soigner par le paysage

Aujourd'hui, la place accordée aux espaces extérieurs dans les établissements médico-éducatifs s'inscrit dans une réflexion plus large sur les environnements thérapeutiques et leur influence sur le bien-être des usagers. Dans un Institut Médico-Éducatif (IME), les espaces paysagers ne servent pas seulement à relier les bâtiments entre eux : ils participent pleinement au soin, aux apprentissages et à l'autonomie des enfants et adolescents accueillis. Cette approche fait d'ailleurs écho à l'histoire du site hospitalier de Moisselles, dont l'implantation rurale entretenait déjà un lien fort entre soin et nature. Le projet de reconversion cherche ainsi à prolonger cette mémoire en faisant du paysage un élément actif du parcours thérapeutique.

De nombreuses recherches⁵ en psychologie environnementale montrent les effets positifs du contact avec la nature sur le stress, les émotions ou encore les capacités cognitives et relationnelles. Pour les enfants accueillis en IME, souvent confrontés à des troubles du neurodéveloppement, des hypersensibilités sensorielles ou des difficultés relationnelles, les espaces extérieurs offrent un cadre d'expérimentation particulièrement précieux. Moins normés que les espaces intérieurs, ils permettent de varier les situations d'apprentissage, d'encourager des interactions plus spontanées et de proposer des moments de retrait adaptés aux besoins de chacun.

Le projet s'organise ainsi autour de plusieurs échelles paysagères complémentaires. Au cœur du bâtiment, le patio agit comme un espace de proximité, un paysage du quotidien facilement accessible. Plus intime et protégé, il peut accueillir aussi bien des temps de pause que des échanges informels entre enfants, soignants ou enseignants. Sa configuration rassurante permet une première relation à l'extérieur, particulièrement adaptée aux enfants ayant besoin d'un cadre lisible et sécurisant. Situé à la frontière entre intérieur et extérieur, il contribue également à rendre le lieu de soin moins institutionnel en intégrant le végétal au plus près des usages quotidiens.

À une autre échelle, le grand parc arboré clos constitue un espace plus ouvert de déambulation et d'appropriation du paysage. Pensé comme un environnement sécurisé mais libre d'usage, il favorise le mouvement, le jeu et l'activité physique, essentiels au développement psychomoteur. Marcher, explorer ou simplement passer du temps dehors participe aussi à la construction de l'autonomie et encourage des formes de sociabilité plus spontanées, moins encadrées que dans les espaces intérieurs. La présence d'arbres, de zones ombragées ou encore les variations saisonnières enrichissent les expériences sensorielles et permettent de maintenir un lien concret avec le vivant, souvent apaisant et structurant.

⁵ CLEMENT Gilles, *Le Jardin en mouvement*, Sens & Tonka, 1991.
Le Tiers Paysage, 2004.

MARCUS, Clare Cooper & SACHS, Naomi, *Therapeutic Landscapes: An Evidence-Based Approach to Designing Healing Gardens and Restorative Outdoor Spaces*, Wiley, 2014.

TYSON, Martha, *The Healing Landscape: Therapeutic Outdoor Environments*, McGraw-Hill, 1998.

Les serres intégrées au projet prolongent cette dimension thérapeutique par une approche plus active, fondée sur le faire. Jardiner, observer la croissance des plantes ou participer à l'entretien des espaces cultivés devient un support d'apprentissage à part entière. Ces pratiques peuvent favoriser la concentration, la motricité fine ou encore la responsabilisation, tout en introduisant une temporalité différente, plus lente, liée aux rythmes du vivant. Elles offrent également des occasions de coopération et d'activités collectives valorisantes.

Le projet de l'IME s'inscrit aussi dans une réflexion plus large menée à l'échelle du site, en dialogue avec les propositions développées par d'autres étudiants sur l'ancienne emprise hospitalière. Le tiers-lieu intergénérationnel imaginé par Baptiste Capart, centré sur la matière et le faire, ouvre par exemple des possibilités de rencontres entre différents publics, favorisant les échanges et l'inclusion sociale. De son côté, le centre botanique expérimental proposé par Pauline Luback prolonge la relation au végétal à une échelle plus vaste et pourrait nourrir des ateliers pédagogiques ou des expériences sensorielles en lien avec les enfants de l'IME. Ces complémentarités renforcent l'idée d'un soin ouvert sur son environnement, où le paysage devient un support partagé d'apprentissage, de rencontre et d'émancipation.

Les espaces extérieurs ne sont donc pas pensés ici comme un simple prolongement du bâtiment. Ils constituent une véritable composante du projet thérapeutique. En articulant des lieux de calme, de mouvement, d'expérimentation et de sociabilité, ils participent à la création d'un cadre de vie plus adapté aux besoins spécifiques des enfants accueillis, tout en inscrivant le projet dans la continuité historique d'un territoire marqué par le soin.

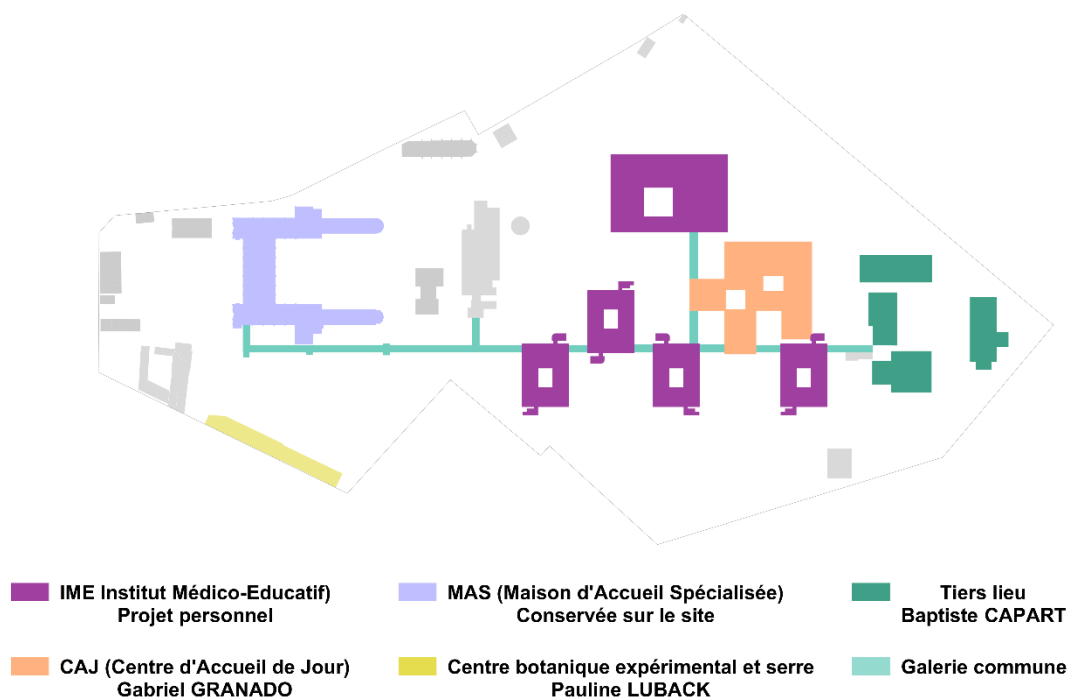


Figure 14 - Schéma du programme de réhabilitation de l'EPS en groupe, réalisation personnelle

3. Projet personnel

3.1. Concevoir un lieu de soin

Concevoir un lieu de soin ne revient pas seulement à répondre à un programme fonctionnel ou à intégrer des contraintes techniques liées aux usages médicaux. L'architecture du soin interroge plus largement les conditions d'accueil, de protection et d'accompagnement des personnes qui occupent ces lieux, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du développement ou des situations de handicap. Dans ce contexte, le cadre bâti dépasse sa simple fonction d'abri : il peut influencer les comportements, les émotions et, plus largement, le bien-être des usagers.

Dans un Institut Médico-Éducatif (IME), l'architecture doit répondre à un équilibre parfois délicat : offrir un environnement sécurisant sans empêcher une autonomie progressive. La question de la sécurité est essentielle, autant sur le plan physique que psychologique. Elle passe par une organisation des espaces facile à comprendre, des repères lisibles, des circulations claires ou encore une gestion maîtrisée des accès. L'objectif n'est pourtant pas de produire une architecture fermée ou trop institutionnelle, mais plutôt de créer un cadre protecteur dans lequel chacun peut évoluer avec confiance. L'espace doit pouvoir rassurer sans donner le sentiment d'enfermement.

L'accompagnement constitue un autre enjeu majeur du projet. L'architecture peut soutenir les pratiques éducatives et thérapeutiques en proposant des situations spatiales adaptées à différents besoins : moments collectifs, apprentissages, temps de retrait ou espaces favorisant la concentration. Dans un IME, les journées sont rythmées par une alternance de soins, d'enseignements, de repas, d'activités ou de temps de pause. Cette diversité implique des espaces capables d'accueillir des usages multiples et parfois très différents les uns des autres. Certains lieux encouragent les échanges et la socialisation, tandis que d'autres permettent de retrouver du calme ou de limiter les stimulations sensorielles lorsque cela devient nécessaire. L'enjeu est alors de rendre les transitions entre ces différents moments aussi fluides que possible.

Cette attention portée aux parcours du quotidien rejoint directement la question des ambiances architecturales. Dans un lieu de soin, la qualité sensible des espaces influence fortement l'expérience vécue. La lumière naturelle, les vues vers l'extérieur, les matières, les couleurs ou encore l'acoustique peuvent contribuer à réduire certaines formes d'anxiété, favoriser le calme ou encourager les interactions. À l'inverse, des espaces trop standardisés, bruyants ou impersonnels risquent d'accentuer des situations d'inconfort, notamment chez des publics particulièrement sensibles aux stimulations sensorielles.

Le rapport à la nature apparaît enfin comme une dimension importante du soin. De nombreuses études mettent en avant les effets positifs des espaces extérieurs sur le bien-être psychique, la réduction du stress ou encore le développement cognitif. Dans le cadre du projet, les patios, le parc arboré et les espaces de culture participent ainsi

à créer une continuité entre soin, apprentissage et quotidien. Ces lieux deviennent des supports thérapeutiques informels, favorisant aussi bien la déambulation que les interactions sociales ou des moments plus calmes d'apaisement.

Penser un lieu de soin revient donc à imaginer une architecture attentive aux fragilités et capable d'accueillir des besoins multiples. Plus qu'un simple bâtiment fonctionnel, l'IME devient un environnement de vie où les qualités spatiales participent activement aux processus de soin, d'apprentissage et d'autonomisation des jeunes accueillis.

3.2. Surélévation de la galerie

Le projet de l'IME s'appuie sur la transformation de la galerie existante, pensée comme un élément central de l'organisation du site tout en conservant sa valeur patrimoniale. L'intervention consiste à créer une nouvelle structure indépendante venant se développer au-dessus de l'existant afin de relier directement l'internat aux espaces d'enseignement et de soin. Ce choix permet de préserver la galerie historique tout en lui donnant un nouveau rôle dans le fonctionnement quotidien de l'établissement.

L'aménagement repose sur une distinction claire entre les différents usages. Au rez-de-chaussée, les parois de la galerie actuelle sont déposées afin de ne conserver que les portiques existants. L'ancienne galerie devient ainsi un espace traversant, plus ouvert et plus perméable, destiné aux circulations générales à l'échelle du site. Cette transformation lui permet de retrouver une certaine légèreté tout en renforçant les continuités paysagères entre les différents bâtiments.

En partie haute, la nouvelle galerie est réservée aux usages de l'IME. Elle assure un parcours sécurisé entre les espaces de vie de l'internat et les lieux d'apprentissage ou de soin, accompagnant les différents moments de la journée des enfants. Plus qu'un simple couloir de circulation, elle est pensée comme un espace intermédiaire, un lieu de transition entre un cadre plus domestique et les activités pédagogiques ou thérapeutiques.

Ponctuée de lieux de pause et de petites situations de rencontre, cette galerie cherche également à devenir un espace du quotidien, appropriable par les usagers. Elle accompagne progressivement le passage entre différents temps de vie tout en offrant un environnement rassurant et protégé, adapté aux besoins des enfants accueillis.



Figure 15 – Galerie d'accès à la CMAE - réalisation personnelle



Figure 16 - Galerie ouverte, School of Arts Valladolid, Espagne © Luis Diaz Diaz

3.3. Conception architecturale et stratégies climatiques

Le diagnostic du bâti existant met en évidence la bonne conservation de la structure porteuse en béton, dont les qualités constructives permettent d'envisager une reconversion sans intervention lourde sur l'ossature principale. À l'inverse, les éléments préfabriqués composant les façades ont davantage souffert des intempéries et présentent aujourd'hui des signes importants de dégradation, tant sur le plan technique qu'esthétique. Le projet s'appuie ainsi sur une stratégie de réhabilitation fondée sur la conservation du potentiel structurel existant, tout en redessinant les enveloppes bâties afin de leur offrir une nouvelle identité architecturale plus contemporaine.

Cette transformation conserve toutefois certains éléments caractéristiques du bâtiment d'origine, notamment la structure apparente ainsi que les bandeaux de fenêtres horizontales à l'étage, qui participent à la lecture du rythme et de l'écriture architecturale du site.

Le travail sur les façades devient également un levier d'amélioration climatique et énergétique. Une isolation thermique par l'extérieur est mise en oeuvre afin d'améliorer significativement le confort intérieur, tant en hiver qu'en période estivale, tout en réduisant les consommations énergétiques du bâtiment.

Cette intervention permet également de traiter les ponts thermiques inhérents à la construction existante. Dans cette continuité, les menuiseries sont remplacées par des équipements plus performants, garantissant une meilleure étanchéité à l'air, un confort acoustique renforcé et une amélioration des performances thermiques globales.

Cette stratégie constructive cherche ainsi un équilibre entre conservation et transformation : préserver ce qui fait la valeur constructive et patrimoniale du bâtiment, tout en l'adaptant aux exigences contemporaines de confort, d'usage et de sobriété énergétique.

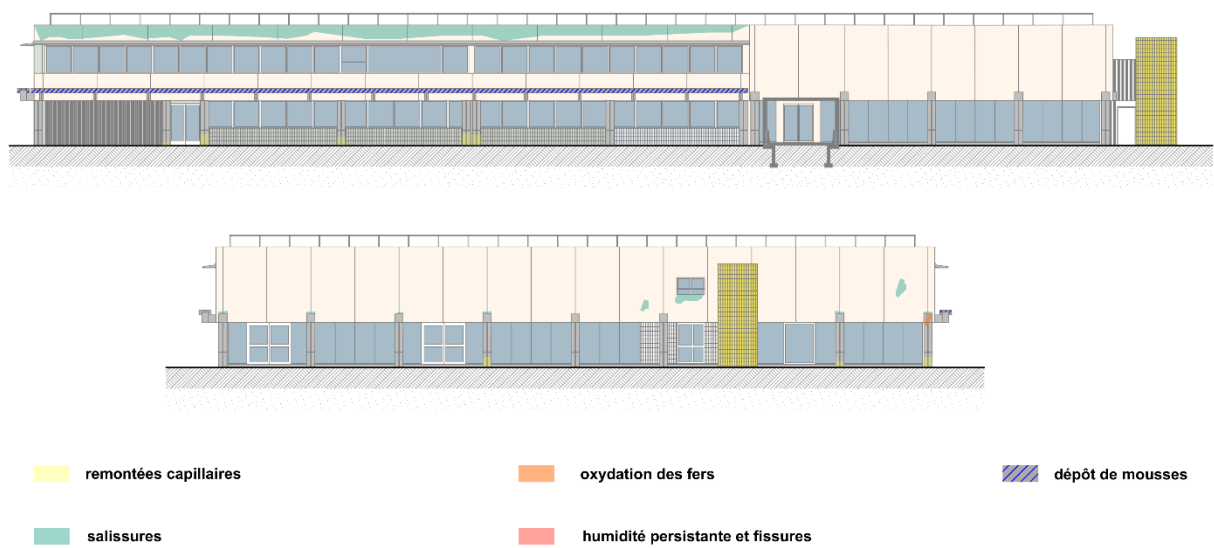


Figure 17 - Diagnostic des pathologies des façades de la CMAE, réalisation personnelle

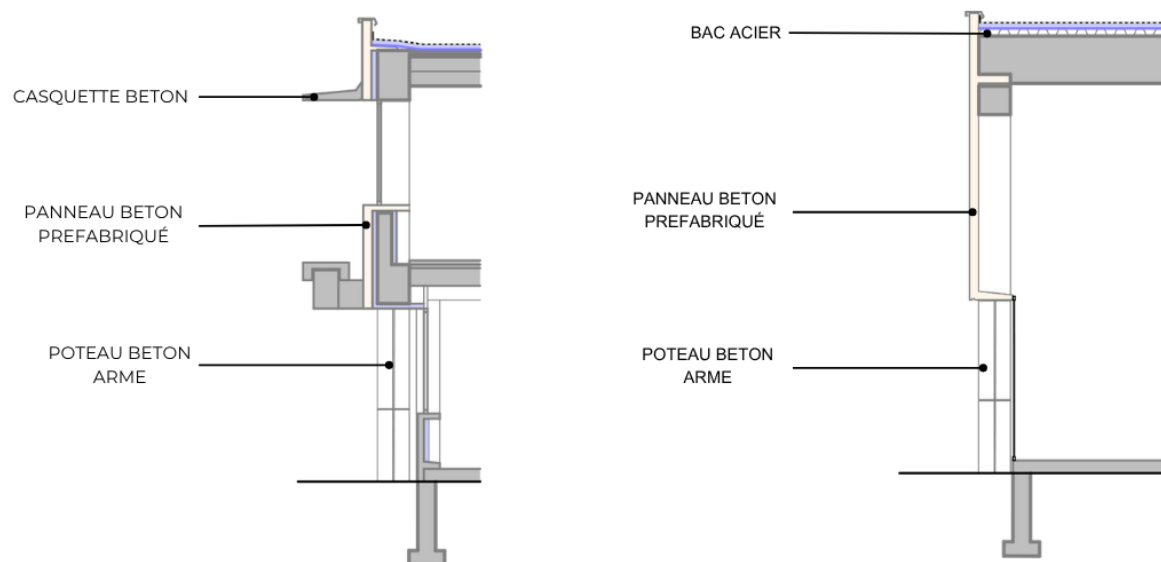


Figure 18 - Détails structurels des façades de la CMAE, réalisation personnelle

Conclusion

Ce projet de reconversion prend place dans un contexte de transformation importante du site hospitalier de l'EPS Roger Prévot, marqué par le départ progressif des unités psychiatriques vers le CASH de Nanterre d'ici 2030. Face au risque de voir une partie de ce patrimoine hospitalier devenir vacant, l'enjeu était de réfléchir à un nouvel usage capable de faire vivre le site tout en restant fidèle à son histoire.

La transformation d'une partie du domaine en Institut Médico-Éducatif (IME) répond à cette volonté de continuité. Le projet conserve le lien historique du lieu avec le soin, tout en l'adaptant à de nouveaux besoins et à un autre public. Il s'agit aussi de donner une nouvelle vie aux bâtiments existants, en les réinterprétant pour répondre aux enjeux actuels de confort, d'accessibilité et de qualité d'usage.

L'architecture du projet repose ainsi sur un équilibre entre conservation et transformation. La structure existante est en grande partie préservée, tandis que les bâtiments sont réhabilités pour améliorer leur confort thermique et leur fonctionnement au quotidien. Le projet cherche également à valoriser les qualités déjà présentes sur le site, notamment ses espaces extérieurs et son paysage. Plutôt que d'effacer l'histoire du lieu, cette reconversion tente d'en prolonger l'esprit en lui donnant une nouvelle fonction.

Dans ce cadre, les espaces extérieurs occupent une place importante. Patios, parc arboré, serres et cheminements paysagers participent à créer un environnement plus apaisant, adapté aux besoins des enfants accueillis. Ces espaces accompagnent les temps du quotidien, favorisent les rencontres, le calme ou encore l'apprentissage de l'autonomie. L'architecture devient alors un support du soin, en proposant un cadre rassurant et plus attentif au bien-être.

Enfin, le projet de l'IME s'inscrit dans une réflexion plus large menée à l'échelle de l'ensemble du site. Il dialogue avec les autres programmes imaginés pour la reconversion de l'ancien hôpital et conserve des liens avec les différentes entités présentes. L'objectif est de faire du patrimoine hospitalier un lieu vivant, capable d'accueillir de nouveaux usages tout en conservant une mémoire collective forte.

Bibliographie

LIVRES

ANONYME, Si Moisselles nous était conté

CLEMENT Gilles, Le Jardin en mouvement, Sens & Tonka, 1991.

Le Tiers Paysage, 2004.

DELANOE-VIEUX Carine, *Art et design dans les lieux de soin : pour une poétique de l'hospitalité*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2024.

DRESS, *Le handicap en chiffres*, Ministère chargés des Solidarités, Paris, 2024.

LE PENHUEL Gaëtan, *ABC : manuel de pratiques vertueuses pour penser et construire les écoles du futur*, Park Books, Suisse, 2024.

MARCUS, Clare Cooper & SACHS, Naomi, *Therapeutic Landscapes: An Evidence-Based Approach to Designing Healing Gardens and Restorative Outdoor Spaces*, Wiley, 2014.

TYSON, Martha, *The Healing Landscape: Therapeutic Outdoor Environments*, McGraw-Hill, 1998.

SEMINAIRES/COLLOQUES

Séminaire n°9 – Architecture, technique et humanisme, La conception et la transformation des réseaux dans l'architecture hospitalière, ENSA Paris Val-de-Seine, Chaire Archidessa, 03/10/2025.

Colloque International – L'architecture et la santé mentale, Le transfert d'activité de la campagne vers l'urbanité : narration, mémoire et criticités des processus, GHU Paris, Chaire Archidessa, 14/11/2025.

SITES INTERNET

Chaire Archidessa, <https://chaire-archidessa.fr>.

Ecole et Handicap, <https://ecole-et-handicap.fr/dispositifs-daccueil/les-etablissements-specialises-inclusion-individuelle-et-collective>.

Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), *Les instituts médico-éducatifs au défi de la transformation de l'offre*, 2026, <https://igas.gouv.fr/les-instituts-medico-educatifs-au-defi-de-la-transformation-de-loffre-ime>.

Ministère de l'Education, <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-besoins-educatifs-particuliers-452877>.

Portail gouvernemental handicap : *Mon Parcours Handicap – Scolarisation en établissement médico-social*,
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/scolarite/comment-seffectue-la-scolarisation-en-etablissement-medico-social-ems>.

ARCHIVES DU VAL D'OISE

Carte postale de l'entrée de l'Asile de Moisselles, 1903-1939 :
<https://archives.valdoise.fr/ark:/18127/148636.769649/daogrp/0/1?id=https%3A%2F%2Farchives.valdoise.fr%2Fark%3A%2F18127%2F148636.769649%2Fcanvas%2F0%2F1>

Carte postale de la salle de mécanothérapie à l'hôpital de Moisselles, 1914-1918 :
<https://archives.valdoise.fr/ark:/18127/628235.1479339/daogrp/0/1?id=https%3A%2F%2Farchives.valdoise.fr%2Fark%3A%2F18127%2F628235.1479339%2Fcanvas%2F0%2F1>

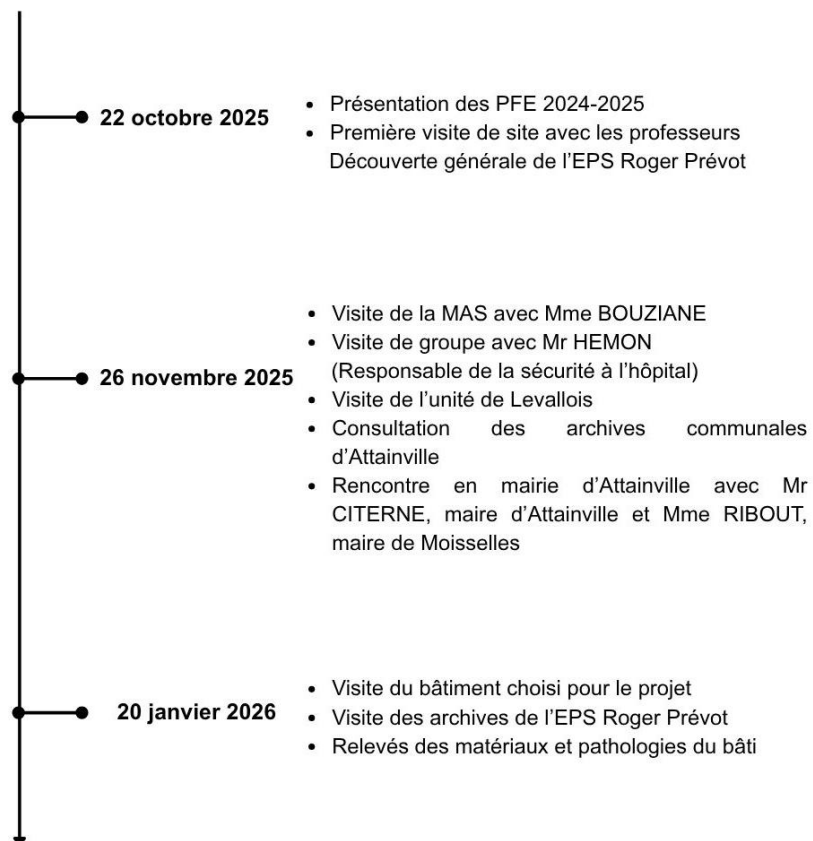
Table des figures

Figure 1 - Plan masse de l'hôpital de Moisselles, réalisation personnelle	12
Figure 2 - Photographie de la façade Nord-Est de la CMAE, réalisation personnelle	13
Figure 3 – Photographie de la façade Sud-Ouest de la CMAE, réalisation personnelle	13
Figure 4 - Photographie du Bâtiment H4, réalisation personnelle	14
Figure 5 - Photographie du Bâtiment H5, réalisation personnelle	14
Figure 6 - Carte des ressources présentes sur le site, réalisation personnelle	15
Figure 7 - Carte postale de l'entrée de l'Asile de Moisselles, 1903-1939, Archives du Val-d'Oise	17
Figure 8 - Carte postale de la salle de mécanothérapie à l'hôpital de Moisselles, 1914-1918, Archives du Val-d'Oise	17
Figure 9 - IME : objectifs, publics accueillis et organisation, réalisation personnelle	19
Figure 10 - Carte des IME autour de l'hôpital de Moisselles, réalisation personnelle	19
Figure 11 -Plan des circulations et des accès, réalisation personnelle en collaboration avec Gabriel GRANADO	20
Figure 12 - Programme de l'IME, réalisation personnelle	22
Figure 13 - Programme de l'IME, réalisation personnelle	22
Figure 14 - Schéma du programme de réhabilitation de l'EPS en groupe, réalisation personnelle.....	25
Figure 15 – Galerie d'accès à la CMAE - réalisation personnelle	29
Figure 16 - Galerie ouverte, School of Arts Valladolid, Espagne © Luis Diaz Diaz	30
Figure 17 - Diagnostic des pathologies des façades de la CMAE, réalisation personnelle	32
Figure 18 - Détails structurels des façades de la CMAE, réalisation personnelle	32

Annexes

Annexe n°1 : Méthodologie et étapes d'investigation.....	38
Annexe n°2 : Entretien réalisé en groupe à Attainville avec les maires de Moisselles et d'Attainville, 26/11/2025.	39

Annexe n°1 : Méthodologie et étapes d'investigation



Annexe n°2 : Entretien réalisé en groupe à Attainville avec les maires de Moisselles et d'Attainville, 26/11/2025.

L'entretien a été réalisé le 26 novembre 2025, en mairie d'Attainville, puis retranscrit par Aurore GIL GONZALEZ.

Présents :

- Yves Citerne, Maire d'Attainville
- Véronique Ribout, Maire de Moisselles
- Katia Constantin, Cheffe de projets à l'hôpital de Nanterre
- Marielle Fauvé, Etudiante diplômée de l'ENSAPVS en juillet 2025
- Baptiste Capart, Etudiant de M2 de l'ENSAPVS
- Aurore Gil Gonzalez, Etudiante de M2 de l'ENSAPVS
- Gabriel Granado, Etudiant de M2 de l'ENSAPVS
- Pauline Luback, Etudiante de M2 de l'ENSAPVS

Présentation et politesse.

Baptiste demande tout d'abord si on peut enregistrer l'entretien.

M. Citerne : « Il repose beaucoup sur la commune d'Attainville, la plus grosse, la plus grande partie de la propriété puisque la MAS est vouée à rester donc la plus grande partie est sur Attainville. C'est pour ça que moi j'ai fait une modification du PLU lorsque j'ai été élu, pour justement que ce ne soit pas uniquement de l'habitat. Bon là, la problématique c'est que bon, c'est quand même une très grande propriété et que les promoteurs puisqu'avant d'être élu, le PLU justement qui avait été mis en place par la mandature précédente n'avait pas du tout bloqué cet espace entre guillemet et que du logement pouvait s'y construire et puis alors là sur des telles superficies et 200, 300 logements qui ne correspondent pas du tout... »

K. Constantin : « Il y a une offre ? Enfin, il y a une demande de logements ici c'est ça ? »

M. Citerne : « Ah non ! Ici au contraire, l'offre de logement, elle existe, mais pas aussi importante, pas aussi importante. Et dans tous les cas, nous on ne veut pas perdre, ni Moisselles, ni Attainville... On pourrait dire c'est loin d'Attainville mais quand même... En plus, on travaille quand même en bonne harmonie avec la commune de Moisselles et la base de vie, ce serait vraiment sur Moisselles. Parce que là, il n'y avait pas de limites en fin de compte. Donc, il y a une petite partie sur le PLU qui est prévue par rapport à la rue des Ecoles donc qui est sur Moisselles donc qui est prévue avec un aménagement puisque c'est l'associer à Attainville, le haut de la rue des Ecoles vraiment derrière l'hôpital c'est Attainville, il y a des jardins et c'est en urbanisable donc c'est classé comme ça en urbanisable donc il peut déjà y avoir des constructions, mais la problématique en fin de compte, c'est la sortie. Et la sortie des véhicules ne peut se faire actuellement que sur la rue des Ecoles, et, via le bas de la mairie. Donc

dans le projet du PLU, il est demandé à ce que s'il y a construction que cette partie-là puisse sortir justement par l'hôpital. Donc la circulation... C'est pour ça, c'est pour ça que je vous le dis pour que dans votre projet aussi c'est important de...bah que ça colle un petit peu à ce PLU et que la circulation puisse, puisse se faire... »

K. Constantin : « Quelque part que ça permette de désenclaver le site, c'est surtout ça. »

M. Citerne : « C'est ça. Désenclaver le site. Donc on peut sortir à différents niveaux, un niveau, bon bah il y a l'existant que vous connaissez, on peut sortir à un autre niveau sur la rue de Moisselles, c'est la rue de Moisselles que ça s'appelle, tout en haut là où il y a la sortie de l'hôpital, donc après ce qu'on a vu c'est qu'il y a l'entrée historique, là au niveau configuration, on va dire pour la circulation c'est pas forcément évident de sortir dans un angle comme ça de rue, c'est quand même assez passager, c'est assez passager parce qu'on a...c'est surtout les personnes qui rejoignent Bouffémont par la N104, la Francilienne sont amenées ici alors un peu moins qu'avant parce que les GPS aujourd'hui ils sont...l'algorithme fait que si vous gagnez pas 3 minutes, ils vous font passer par les voies principales, ce qui est plutôt bien. Euh, j'avoue que nous, ça nous a plutôt bien permis de voir qu'il y a un petit peu moins de passage le matin pour traverser la commune. Bon alors, ceux qui connaissent bon le font, mais on a quand même beaucoup moins de passage. C'est vrai que ce croisement là quand même à Moisselles où il y a le coiffeur et l'entrée historique de l'hôpital c'est quand même assez passager donc il faut privilégier peut-être ça reste... C'est pour ça à un moment donné que ça été fermé et l'entrée n'était peut-être pas aussi... Vous retrouverez peut-être ça... C'était vraiment l'entrée, l'entrée historique de l'hôpital. »

K. Constantin : « L'entrée historique, c'est côté relais poste, en fait c'est ça ? »

M. Citerne : « Alors relais poste, dans le livre de Monsieur Cuypers, on parle, on parle d'un relais poste à la Croix Verte. »

K. Constantin : « Oui, oui tout à fait, on a vu tout à l'heure. »

M. Citerne : « Là, c'était un très grand relais poste, d'ailleurs, il y a eu un meurtre dans ce relais poste donc c'est très bien expliqué dans le livre de Monsieur Cuypers, il y a eu un meurtre. On a cherché pendant longtemps qu'est ce qui avait mais vraiment il y a encore des photos du relais poste de la Croix Verte. Alors la Croix Verte, on l'a, alors elle existe encore, elle a été stockée dans les...je crois qu'elle est dans l'église ou dans... enfin elle est sur Attainville...il y a un projet de l'ARESMA, alors l'ARESMA c'est l'Association et de Restauration de l'Eglise Saint Martin, c'est l'Eglise que vous avez là. L'Eglise Saint Martin qui est un projet de remettre en place cette Croix Verte et justement alors à côté du fameux relais poste qui est toujours existant entre guillemets, c'est un restaurant qui est en direc... qui est sur la N1, le restaurant MATA, vous aurez l'occasion si vous faites vos, si vous avez... »

Pauline : « C'est où sur la N1 ? »

M. Citerne : « En fin de compte, c'est quand vous vous dirigez, il faut sortir au rond-point d'Attainville, enfin vous sortez au rond-point d'Attainville, comme si vous alliez chez, enfin on sort pour aller chez Truffaut entre guillemets parce que maintenant c'est

une sortie particulière et vous arrivez au rond-point d'Attainville le deuxième et juste en face, c'est marqué MATA, on le voit quand on passe sur la N1, c'est un restaurant chaldéen, un peu routier, très très simple, un monsieur... Et y a y a une agence de motos juste à côté. »

Pauline : « Okay. »

M.Citerne : « Vous voyez, vous voyez ? »

Pauline : « Okay, oui, je vois. »

M. Citerne : « Bon, alors, son magasin n'est pas en super état, mais c'est un très bon mécanicien et du coup il fonctionne vraiment très bien, même avec son petit, son petit local à motos et à côté, donc y'a ce fameux restaurant qui était à l'origine donc le relais poste. Et le monsieur qui l'occupe aujourd'hui n'est pas le propriétaire, le propriétaire ne l'a pas vendu en fin de compte, on pensait qu'il allait vendre à un moment donné. Quand il y a eu tous les travaux, faut savoir que le rond-point de la Croix Verte, c'était vraiment un rond-point, euh y a, ça remonte à 6 et 2, 8, on va dire une dizaine d'années donc tout le monde convergeait et puis, y avait des embouteillages énormes. Il y a eu un projet et donc moi, j'étais élu, j'étais adjoint à cette époque-là entre 2009-2010, il y a eu un projet donc de la SANEF de faire, de supprimer ce rond-point, c'était le rond-point de la Croix Verte, de supprimer ce rond-point et de faire un accès direct entre Cergy-Roissy, et à ce moment donné, c'est à ce moment-là qu'il y a eu tous les giratoires de construits tout autour d'Attainville. »

Pauline : « Il y a eu beaucoup de travaux. »

M. Citerne : « Il y a 6 ou 8 giratoires qui ont été construits. »

Pauline : « Mmmh, c'est hyper dense. »

Arrivée de la maire de Moisselles

Mme RIBOUT : « Vous allez tous bien ? »

Tout le monde : « Oui, et vous ? »

M. Citerne : « Non, ouais, je faisais un peu l'historique sur Attainville, l'hôpital, les entrées, le projet du PLU voilà qui lie les projets forcément d'urbanisme sur le site quoi qui concerne et puis l'histoire de la rue des Ecoles, de la sortie qu'il faut prendre en considération par l'extérieur sur la rue de Moisselles et on parlait du relais poste Hôpital, et alors vous vous avez retrouvé ces documents-là du relais ? »

Marielle : « On a des informations qui disent que c'était sur le site de l'hôpital, mais après pas trop de documents ... »

M. Citerne : « Pas trop de documents écrits actuels ? »

Marielle : « Nan... »

Mme Ribout : « Parce que pour moi, le relais poste il était plutôt dans la rue de Paris. »

M. Citerne : « Il y en a eu un autre aussi. Parce que y'a eu celui du restaurant, y'a le restaurant MATA, ça c'est sur on a des photos. Je sais pas, vous l'avez vu peut-être dans le livre, vous n'avez pas vu la page ? »

Marielle : « Si... »

M. Citrene : « Je crois qu'il a une photo. Et y'a l'histoire du fameux meurtre du relais poste d'Attainville qu'avait retrouvé Monsieur Cuypers à l'époque et qu'il avait mis dans le livre d'Attainville et après il y en a peut-être eu d'autres. Après ça dépend aussi des années.

M. Ribout « Parce que de quand il date l'hôpital, après-guerre, là ? Vous avez regardé ça ? »

K. Constantin : « Parce qu'en fait, nous..., ça..., le bâtiment de la MAS est beaucoup plus ancien. »

Pauline : « C'est même avant. »

K. Constantin : « Il est beaucoup plus ancien. On a dû mal à le dater, mais euh... »

M. Ribout : « Il est de 1800, 1800 quelque chose. »

K. Constantin : « 1800 et des brouettes, ouais, ouais, ouais, tout à fait. C'est après, c'est l'extension qui est beaucoup plus récente, qui date des années 80. »

Mme Ribout : « Ça je pense que oui... L'extension des bâtiments sur Attainville là, ils sont beaucoup plus récents. »

Marielle : « C'est 1980. »

K. Constantin : « Oui, c'est ça. »

Marielle : « Le relais poste, c'est 18ème siècle, vers 1800 et quelque avec cette poste à chevaux, l'hôpital pour les enfants atteints de la teigne... »

K. Constantin : « Surtout après... avant même avec le château de la famille Sainte-Beuve. »

Mme Ribout : « Oui, c'était la famille Sainte-Beuve qui avait ça. »

M. Citerne : « Par contre, je vais peut-être demander à ma secrétaire, parce qu'on a peut-être une version PDF du livre pour que vous puissiez...là je relisais rapidement, je suis tombé sur le souterrain, ce qu'on disait tout à l'heure, il y a quand même des...ça a été évoqué à plusieurs reprises... et sur le relais poste... »

M. Citerne feuillette le livre de Monsieur Cuypers.

K. Constantin : « Plus vers la fin si je dis pas de bêtises. »

M. Citerne : « Ah oui, voilà, le carrefour de la Croix Verte, c'était ça le fameux rond-point qui a été modifié. Voilà actuellement, il ressemble plutôt à ça, à part que y'a plus la N1 qui est en bordure, enfin, elle est en bordure, mais y'a une protection (*tourne les pages*). Ça c'est les chasses marées qui retourne sur Calais... »

Mme Ribout : « C'est qui qui avait écrit ça ? »

M. Citerne : « Ça c'est Monsieur Leray, un monsieur d'Attainville... »

Mme Ribout : « Oui, je sais bien qui est Monsieur Leray. »

M. Citerne : « Qui est parti depuis d'Attainville et monsieur Cuypers. »

Mme Ribout : « D'accord. »

M. Citerne : « Et tous les documents... Tu l'as pas eu toi, ce livre-là ? »

Mme Ribout : « Non. »

M. Citerne : « Ça remonte ah bah, c'est avec la mandature de Sutter, qu'on l'avait édité. Voilà, le double crime de l'auberge de la Croix Verte de 1829. »

K. Constantin : « D'accord. »

M. Citerne : « C'était devenu une auberge. Il y a même le Journal de François qui a publié en 1962 une bande dessinée en dix épisodes relatant ce double crime de l'auberge de la Croix Verte. C'est pas rien ? Célèbre ! »

K. Constantin : « Et peut-être, Madame Ribout, pour redonner le contexte, c'est la quatrième année consécutive que des étudiants étudient le site de l'hôpital et donc suite à la présentation qui vous a été faite assez récemment finalement, c'était en octobre. L'idée était d'éventuellement, voir avec vous s'il n'y avait pas des pistes, des orientations à donner aux étudiants cette année. »

Mme Ribout : « Oui, parce que ce qu'avait dit euh, je ne sais plus comment il s'appelait... »

K. Constantin : « Donato Severo »

Mme Ribout : « Bah oui du coup, pour que ça colle au projet, il faut que les communes expriment leurs volontés, notamment surtout la commune d'Attainville parce que les six fameux bâtiments sont sur la commune d'Attainville. Bon, c'est sûr que si demain, ça devient des logements, Moisselles il va... »

M. Citerne : « C'est ce que je disais tout à l'heure, l'ancien PLU n'avait pas de blocage et du coup ça aurait pu être que du logement. »

Mme Ribout : « Ça aurait pu être une catastrophe. »

M. Citerne : « Et vraiment énormément de logements sur 7 hectares, vous imaginez... »

K. Constantin : « Bah là, le travail des étudiants, c'est un peu d'ouvrir les opportunités. Déjà de façon patrimoniale, parce que c'est quand même des bâtiments intéressants d'un point de vue architectural, en termes d'histoire pour le soin, on l'a vu avec les travaux des années précédentes, c'est des bâtiments qui sont évolutifs. Après c'est des propositions qui permettent d'avoir une multitude d'activités au sein du même site. Donc en fait c'est... Je pense que cette année, vous allez également vous orienter vers

ça, vers une proposition assez complémentaire. Après, à voir si vous, vous avez peut-être des orientations à donner.

Mme Ribout : « Est-ce que tous ces bâtiments peuvent être requalifiés ? »

K. Constantin : « Bah c'est... »

Mme Ribout : « Parce que c'est des bâtiments où il doit y avoir de l'amiante là-dedans, non ? »

K. Constantin : « S'il y a de l'amiante, c'est pas si dramatique que ça... »

M. Citerne : « Après je pense que c'est peut-être un peu toutes les parties techniques, toutes ces parties qui sont... »

K. Constantin : « Oui, les bâtiments du bout... Tout peut-être requalifiable en soit. »

M. Citerne : « Qui ont pas de valeur architecturale. »

K. Constantin : « Oui, oui, c'est ça. Après, ça dépend encore une fois de l'orientation du projet. C'est surtout ça. Parce que typiquement Camilla qui étudie la ferme, les bâtiments si je dis pas de bêtise, elle les désosse. »

Marielle : « Oui, c'est ça, parce qu'elle utilise la structure »

K. Constantin : « Et elle réutilise la structure. Donc en fait, vraiment, ça dépend de la programmation. Mais après faut savoir aussi éventuellement ce que vous pouvez éventuellement attendre des étudiants en termes d'ouverture, d'option, d'utilisation de leur travail pour x, y, raison... »

Mme Ribout : « Je sais pas, ce que Yves, toi, tu en penses, mais en tous cas, moi, ce que j'aimerais savoir, c'est déjà est ce que ces bâtiments sont requalifiables, qu'est-ce que ça peut apporter parce que en réalité, s'il faut faire un projet et tout raser... »

M. Citerne : « Bah jusqu'à maintenant, les projets que vous présentiez y'avait tout était con..., enfin plus ou moins il y avait une conservation de l'existant. »

K. Constantin : « En même temps, c'est aussi la thématique de leur atelier. »

Pauline : « La transformation. »

Mme Ribout : « Oui peut-être, c'est pareil, je ne sais pas ce que tu en penses, moi ce qui me choque à l'hôpital, c'est ces longs couloirs là. »

K. Constantin : « La galerie ? C'est ce qui permet justement le tronc commun. »

Mme Ribout : « Bah je trouve que c'est euh, c'est glauque. Enfin, ça, voilà, il faudrait l'ouvrir d'une façon à ce que ce soit...quand vous êtes dans ces couloirs-là, ce truc circulaire là, c'est ouhh »

M. Citerne : « Après au niveau architecture, peut-être trouver des matériaux, des choses, des ouvertures. »

Mme Ribout : « Pour l'habiller, pour faire en sorte que ce soit... »

M. Citerne : « De la végétation... »

K. Constantin : « Bah, après, en fait, c'est une galerie qui quand même euh, en tout cas, à mon sens, reste assez animée. »

M. Citerne : « Historique. »

K. Constantin : « Historique oui, non. Parce qu'elle date de l'extension des années 80. Mais en fait, d'un coup, vous avez une ouverture sur le grand paysage, sur les champs parce que y'a quand même des grands axes, d'un coup vous avez des pleins avec les bâtiments, les plots qui viennent constitués, un coup une ouverture sur les patios. A la limite, le côté glauque on le sens plus vers la fin. Peut-être un côté peut-être trop industriel aussi avec la structure. »

Mme Ribout : « Ah oui, oui, oui, vous avez raison. Ça fait très industriel, ça fait très impersonnel, ça fait... »

Gabriel : « Il n'y a pas de mobilier. »

Mme Ribout : « Y'a rien, c'est très moche »

K. Constantin : « Il n'y a pas d'aménagement, c'est utilitaire. C'est une galerie utile qui protège, qui protège... »

M. Citerne : « Voilà, par rapport aux intempéries, qui permet un passage. »

Mme Ribout : « C'est vrai que pour les infirmiers, les infirmières, les malades, bon pourquoi pas... »

M. Citerne : « Ils suivent le couloir. »

K. Constantin : « Il y a certainement des choses à créer pour... »

M. Citerne : « Il y a un côté plus utilitaire que d'aménagement à l'époque. »

K. Constantin : « La thématique de la galerie en soit, l'habitabilité de la galerie, si je dis pas de bêtises, elle a jamais été réellement étudiée par les étudiants. »

Mme Ribout : « C'est pas quelque chose qui a été pensée. »

K. Constantin : « Elle a été pensée dans le projet global d'unité entre la MAS et les unités. »

Pauline : « Oui, pour connecter. »

Mme Ribout : « Ceci dit, les bâtiments sur Attainville, là les six, ils ont pas...autant le bâtiment en brique, voilà, je trouve que c'est un beau bâtiment, mais les autres, là les... »

M. Citerne : « Il faut qu'ils soient restaurés. »

Mme Ribout : « En leur donnant un autre cachet. »

K. Constantin : « Alors, ils ont des qualités qui sont peut-être pas **lisibles** par des personnes qui n'ont pas connaissance réellement de l'architecture, on va dire ça comme ça... On a quand même des références de Le Corbusier, je sais pas, si c'est un architecte qui vous parle. »

Mme Ribout : « Mmh, oui. »

M. Citerne : « Oui, oui, bien-sûr. »

K. Constantin : « Voilà, en tout cas, y'a pas mal de codes qui sont repris. »

M. Citerne : « Dans ces bâtiments... »

K. Constantin : « Dans ces bâtiments. Voir même tous les codes sont repris. Donc c'est vrai que rien que pour ça, c'est des bâtiments qui sont intéressants. Je dis pas qu'ils sont réutilisables facilement, mais qui sont intéressants pour ça. »

Marielle : « Puis surtout parce qu'il a travaillé avec un des associés qui a travaillé avec Le Corbusier. Donc en fait, toute l'architecture corbuséenne vient de son collaborateur. »

K. Constantin : « Après, en effet, les bâtiments ont mal vieilli. Ça, on va pas... Et puis ont subi des transformations. »

M. Citerne : « Oui, donc à l'intérieur... »

K. Constantin : « C'est ça. Les rez-de-chaussée qui ont été remplis. C'est vrai que s'il y a eu des évolutions...c'est l'activité qui a voulu ça. »

M. Citerne : « Ça répondait à des besoins à un instant T de l'hôpital. »

K. Constantin : « Tout à fait, tout à fait. »

Mme Ribout : « Après, il y a tout le bâtiment où y'a l'administratif, pareil ce bâtiment là... »

M. Citerne : « Je trouve qu'il est joli en soit, mais euh... »

Mme Ribout : « Il est joli, mais on voit qu'il... »

M. Citerne : « Il est vieillissant... »

Mme Ribout : « Il est vieillissant donc, ce bâtiment-là, il aurait besoin d'être relooké, et... »

K. Constantin : « Oui, c'est vrai que celui-là, il a pas été, enfin... »

Marielle : « On l'a pas beaucoup étudié. »

K. Constantin : « Non, il a été étudié peut-être de façon un peu superficielle. »

Pauline : « Déjà, c'est un plus gros bloc, c'est pour ça. C'est tout de suite plus intimidant... »

M. Citerne : « Parce que après dans l'idée, moi ce que j'avais vu sur la dernière présentation par rapport aux précédentes, c'est que y'avait...on va dire...une superposition de différentes activités. Ce qui pour moi, je pense est le plus plausible vu le site. Parce qu'on sait aujourd'hui qu'on n'aura pas...parce qu'après derrière, faut des financeurs...c'est bien le projet, c'est bien l'architecture. Mais derrière ce qu'on disait c'est qu'il faut des financeurs, aujourd'hui on n'aura pas un financeur... »

K. Constantin : « Unique ! »

M. Citerne : « On n'est pas d'un centre d'intérêt, sur le territoire pour avoir un financeur unique, genre ARS, Education Nationale. Bon pour l'instant, dans tous les cas, personne s'est manifesté dans ce sens-là, malgré nous, à un moment donné notre position en disant : ce serait peut-être sympa d'avoir un lycée agricole, parce qu'on est quand même sur un territoire agricole...bon on n'a pas eu beaucoup de relais, après on parlait... y' a eu des projets glo...un projet global en disant pourquoi pas avec le Ministère des Armées, avec la gendarmerie qui viendrait...sans beaucoup de transformations. Y'avait pas de projet d'architecture. »

K. Constantin : « Vous avez des documents, éventuellement ?

M. Citerne : « Non, c'était oralement... »

K. Constantin : « C'était vraiment comme ça, c'étaient des échanges... D'accord »

Mme Ribout : « C'est-à-dire, que en fait, le département des Hauts-de-Seine, veut faire quelque chose de ce site là. Que le jour où ils veulent vendre, en tout cas ils veulent s'en débarrasser. Le jour où l'hôpital est requalifié au CASH de Nanterre bah... ces bâtiments-là s'ils sont pas requalifiés, qu'ils sont pas achetés par personne, il va falloir qu'il s'en occupe et c'est surtout ça qu'ils veulent pas. »

M. Citerne : « Donc aujourd'hui, le projet c'est de vraiment trouver, ce qu'on pourrait en faire, trouver des financeurs derrière. »

Mme Ribout : « Est-ce qu'il y aurait des possibilités, parce qu'il y a des tas de choses dont on manque, on a besoin... qui pourrait passer par des privés ? Parce que l'ARS et le Département, voilà... Aujourd'hui en France, on manque de structures pour accueillir des autistes... »

M. Citerne : « Des jeunes handicapés. »

Mme Ribout : « Des jeunes handicapés... »

M. Citerne : « C'est vrai qu'il y a une partie dans le projet qui était liée à ça. Je trouvais ça très intéressant avec les animaux, tout ça, la partie.... Ça c'est quelque chose qui peut... »

Mme Ribout : « Qui pourrait, et peut-être... »

M. Citerne : « Qui a tout son sens. Enfin, chez nous, ici, ça a son sens. »

Mme Ribout : « Peut-être des bâtiments qui pourraient accueillir, des gens qui sont mentalement, voilà, pas dangereux mais où on a besoin de les accueillir dans un cadre spécialisé. »

M. Citerne : « Dans le champ du handicap. »

Mme Ribout : « Ça on n'a pas non plus. Les gens, il faut qu'ils aillent en Belgique, donc c'est pas...mais ça après l'ARS... »

M. Citerne : « Tout ce qui est jeunes adultes handicapés par exemple, il y a des structures d'hébergement... Je crois que Maffliers en a un petit peu, parce que j'ai connu qui avait son fils... »

Mme Ribout : « Maffliers en a... »

M. Citerne : « Ce sont des adultes qui peuvent sortir, qui peuvent... »

Pauline : « Comme la MAS, finalement un peu ? »

M. Citerne : « Alors ils sont... non, ils sont plus ... alors la MAS par contre ils sortent rarement, pour moi... »

Pauline : « On a eu un rendez-vous donc ce matin et en totale autonomie, même sur Paris, il y a plus de 60% des résidents, après juste dans l'enceinte du site, en dehors juste du bâtiment de la MAS en tant que tel c'est les $\frac{3}{4}$, donc c'est aussi penser à un projet, une programmation qui pourrait coller avec ce passage-là. »

Mme Ribout : « La MAS effectivement, il reste là... »

M. Citerne : « A vie. »

Mme Ribout : « ... à vie. Ils décèdent, ils votent dans la commune de Moisselles. Donc ça c'est une mission le truc... »

M. Citerne : « On en a quelques-uns sur Attainville, mais on voit que...pour qu'il soit inscrit, il faut qu'il ait plus d'un certain nombre de jours, de séjour dans l'hôpital. Et là, on a vu qu'au dernier recensement...même pas pour être inscrit, pour être recensé. Il y a une baisse, on voit qu'il y a une baisse du nombre de malades dans l'hôpital qui reste. »

Mme Ribout : « Toi, c'est ça. Nous, dans la commune, on a tous les malades de la MAS exclusivement. On doit en avoir 70 d'inscrits sur les listes. »

Baptiste : « Il va y en avoir 79, là, bientôt. »

Pauline : « Là, ils sont à un peu plus que 50, mais il y en a des nouveaux qui vont arriver et à la fin ils seront peut-être une centaine. »

Mme Ribout : « Ça fait trois ans qu'avec l'ARS, ils doivent aménager l'étage. C'est vide depuis des années, travaux finis et tout... »

Baptiste : « Le deuxième étage ? »

Mme Ribout : « Oui. »

K. Constantin : « En même temps, le fait qu'il y ait la... cette évolution de... je parle pas de la MAS, mais de manière générale l'évolution du site avec le départ des lits à Nanterre, c'est vrai qu'on a senti un vrai ralentissement en terme d'investissement.

Mme Ribout : « Ça se comprend. La MAS, elle est vouée à rester et puis faut entretenir tout ça correctement. Et la MAS c'est vraiment un besoin sur le département, ça fait au moins quatre ans que ça a été validé et il leur faut quand même quatre ans pour mettre un étage vide. »

Baptiste : « En tout cas, là, ça a ouvert. Septembre, il me semble, on nous a dit ça. »

M. Citerne : « C'est très récent. Donc il y a ça un petit peu dans le champ du handicap et puis après peut-être les structures de soin, bon alors c'est encore dans le médical mais où ça peut être élargi... »

Pauline : « Le besoin majeur, ça reste le médical pour autant dans vos communes respectives ? »

K. Constantin : « Médical lié plutôt à la psychiatrie ? »

M. Citerne : « Psychiatrie. »

Mme Ribout : « Psychiatrie et peut-être que motricité, parce que alors, je sais pas... »

M. Citerne : « Pour les jeunes enfants aussi, parce que c'est vrai qu'on a rien ici dans le secteur. Il y a de plus en plus de demandes, mais bon comme vous le savez aujourd'hui c'est l'école inclusive donc forcément y'a plus rien, mais par contre y'a besoin de soins extérieurs, mais les soins extérieurs aujourd'hui quand un parent veut consulter, toutes les listes... les orthophonistes, les centres de soin, les psychanalystes...

K. Constantin : « Les déserts médicaux... »

M. Citerne : « C'est ça. C'est impressionnant, on fait des notifications pour des soins pour les enfants et les parents sont complètement démunis donc on a quand même souvent des jeunes enfants qui ont des réels besoins de plus en plus... »

Mme Ribout : « On pourrait peut-être aussi mettre, comment ils appellent ça ? Ermont, où les jeunes handicapés, les jeunes enfants... »

M. Citerne : « Les CAT. »

Mme Ribout : « Oui, les CAT. »

M. Citerne : « Centre d'Aide par le Travail. »

Mme Ribout : « Non, c'est pas ça. A Ermont avec la tempête, il y en a un qui a été détruit. »

M. Citerne : « L'IME ? C'est un IME qui a été détruit. »

Mme Ribout : « Un IME. »

M. Citerne : « J'ai une collègue qui y travaillait. »

Mme Ribout : « Peut-être que ça aussi, c'est peut-être... Il faudrait qu'on arrive à faire un mix de tout ça. »

Baptiste : « C'est quoi ce dont vous parlez ? »

M. Citerne : « IME, c'est les instituts médico-éducatifs. »

Mme Ribout : « C'est pour les enfants qui ont besoin de soin au quotidien, alors ça peut être des autistes, ça peut être... »

M. Citerne : « Alors, ils ont des notifications, ça dépend de la MDPH, la Maison du Handicap. Ils ont des notifications soit école et IME et aujourd'hui les IME, y'a plus aucune place. Y'a des dossiers, des trois ans d'attente, des deux ans d'attente, c'est comme les CMPP, les CMPP aujourd'hui... »

Mme Ribout : « Par contre, c'est sur que c'est pas l'ARS, ni le Département qui va aider ces projets-là, après il faut qu'on se renseigne. »

M. Citerne : « Là je pense que c'est obligatoire. »

Mme Ribout : « Bah écoute, on verra avec eux, mais quand on les avait revu avec le Sous-Préfet, il avait l'air, ah non mais c'est pas... »

M. Citerne : « Pour que ce soit financé, il faut que l'ARS donne son accord. »

K. Constantin : « Après, c'est vrai qu'une proposition éventuellement d'étudiant, ça pourrait permettre d'appuyer votre propos. »

Pauline : « Vous les voyez quand ? »

K. Constantin : « Vous les avez déjà vu, je crois »

M. Citerne : « On les a déjà vu. Après, de toute façon, on les reverra. Alors pour l'instant, je pense que c'est en...voilà. »

Mme Ribout : « C'est statu quo pour l'instant. »

M. Citerne : « Mars 2026, y'a des échéances, donc ils vont pas nous embêter. »

K. Constantin : « Bah oui, oui, bien sûr. »

M. Citerne : « Ou alors nous ordonner d'accueillir...mais bon pour l'instant l'hôpital n'est pas fermé. La fermeture de l'hôpital ça fait 30 ans. »

Mme Ribout : « Alors, ils vont le faire parce que c'est vrai que ça a avancé mais ce sera 2031, donc on a quand même un peu de temps. Quoi que ça va vite...Et on sent quand même qu'il y a moins de malades et du coup... »

K. Constantin : « En tout cas, moi, lors du colloque, on a fait un colloque à Paris, dans les invités, il y a quelqu'un qui est venu me voir à la fin, c'est un promoteur qui était absolument intéressé pour vous rencontrer et je n'ai absolument pas répondu. »

M. Citerne : « Ah mais, il y en a qui nous contacte. »

Mme Ribout : « Mais je vous rassure, on est contacté tout le temps. J'en ai même qui ont amené le projet. »

K. Constantin : « Ils essaient hein... »

Mme Ribout : « Et c'est beaucoup du logement. Et là ce serait une catastrophe même pour les deux communes. »

K. Constantin : « Je posais la question à Monsieur Citerne, s'il y a vraiment une demande. »

Mme Ribout : « Mais il y a une demande de soin pour tous les sujets qu'on vient d'évoquer, on manque de ces structures-là. »

M. Citerne : « Après, la petite enfance aussi, parce qu'y avait eu un projet sur la petite enfance, ça c'est vrai qu'il y a une vraie demande aussi. Il y a une vraie demande aujourd'hui des jeunes couples qui s'installent et qui téléphonent en mairie pour faire garder leur enfant. Sur dix assistantes maternelles, aujourd'hui il m'en reste deux, deux qui sont complètement complet. Donc, l'offre... »

Mme Ribout : « Moi, sur douze, il m'en reste cinq. L'année prochaine, il m'en restera trois. »

K. Constantin : « Il n'y a personne ? Pas de relais ? »

M. Citerne : « Pas de reprise, non. J'ai rencontré une jeune dame, qui serait intéressée pour elle faire...elle est infirmière...donc elle peut être directrice de crèche, en plus c'est quelque chose qu'elle voudrait vraiment réaliser. Après bah il faut un local, dans le cadre d'une crèche presque privée. Parce que moi, une crèche municipale, je peux pas m'engager à financer une crèche municipale, c'est pas possible, pas sur une petite commune comme moi. Mais en tous les cas, il y a aussi cet axe-là qui avait un petit peu été travaillé, mais je pense que c'est un axe qui peut être retenu aussi. Après, y'avait le commerce, bon la partie commerce, là je vous avoue que... »

Mme Ribout : « J'y crois moyen... »

M. Citerne : « C'est très compliqué. Moi là je fais une construction, vous l'avez peut-être vu en arrivant juste derrière la maison. En fin de compte, Attainville avait un café, commerce, tabac qui a fermé il y a 15 ans pratiquement avec des logements donc j'avais un projet, alors, c'est très long, ça fait presque 6 ans qu'on y travaille, un projet justement de rénover le bâtiment de l'ancien bâtiment, mais il est en tellement mauvais état que... et puis fallait... alors, moi je voulais vendre les logements et garder que le fonds de commerce, alors après, c'est des procédures administratives qui sont très complexes entre privé, public. Enfin bon je vous en parle pas... La décision ça a été de vendre toute l'ancienne partie café-commerce et de construire à côté donc un commerce-logement et donc là, on est sur un projet. La construction a débuté donc pour redynamiser un peu le cœur du village. Donc y'a un monsieur bon qui vend actuellement des pizzas qui serait d'accord de faire un commerce avec un petit bar euh... »

K. Constantin : « Ça, c'est compliqué... »

M. Citerne : « Mais bon pour l'instant, lui, il en vit donc du coup... C'est pas quelqu'un qui entre guillemets sort du chapeau. Il est déjà connu en plus sur d'Attainville, donc ça va peut-être fonctionner. Je ne veux pas que ce soit qu'un truc de pizza comme on voit partout. Donc il y aurait des ventes de produits courts, des petits sandwiches, voilà, un petit bar. Donc là, c'est la commune qui investit pour construire pour redonner un petit peu... Mais c'est vrai que les commerces, les commerces, il faut qu'il y ait une activité annexe. Personne ne va venir s'installer à Attainville pour vendre de l'épicerie, ça c'est clair, c'est évident. »

Pauline : « Oui. »

M. Citerne : « Moisselles a la chance d'avoir quelques commerces, entre boulangerie, petite épicerie... »

Mme Ribout : « Mais bon, quand même portés à bout de bras. »

M. Citerne : « Oui, c'est ça. C'est que c'est porté à bout de bras. Quand on loue ça en tant que commune, on peut pas louer très cher non plus parce qu'on sait très bien que ça va être compliqué pour eux. Surtout qu'on est très proche du centre commercial de Moisselles. »

Gabriel : « Le Leclerc ? »

M. Citerne : « Le Leclerc, c'est ça, c'est Moisselles. Donc très proche. C'est pareil le centre de vie, c'est Domont. Vous allez faire vos courses, vous allez à Domont. Complètement. Donc si vous faites ici un petit commerce, c'est de l'appoint, c'est de l'appoint...sauf si ça peut être un lieu convivial avec une personne qui soit accueillante. Là, c'est plutôt le cas. J'ai espoir que ça fonctionne. C'est quand même un gros investissement pour la commune. Bon, c'était une demande aussi des Attainvillois, vu qu'il n'y avait plus rien, d'avoir un petit dépôt de pain »

Pauline : « Bah oui. »

Mme Ribout : « C'est bien, ça va redonner un lieu. »

M. Citerne : « C'est un monsieur qui à la base est un boulanger donc on croise les doigts. Déjà que ça se construise correctement parce qu'on n'est jamais à l'abri. (rires)

T'as bien connu ça ! »

Mme Ribout : « Oui, j'ai bien connu ça. »

M. Citerne : « Puisque tu as été maître d'œuvre des petits commerces qui sont sur la commune. »

Mme Ribout : « D'un immeuble et de deux petits commerces. »

M. Citerne : « Oui, de l'immeuble. »

K. Constantin : « C'était compliqué ? »

M. Citerne : « Ouh, c'était sport...

On se rend pas compte, mais c'est vrai ce qu'on disait à la dame avec qui on était en signature : maire d'une petite commune, on n'a pas les services qu'on toutes les grandes communes. Forcément on n'a pas...»

K. Constantin : « De service support, oui »

M. Citerne : « On n'a pas de spécialiste en urbanisme, on a une secrétaire pas voilà qui s'occupe de l'urbanisme, qui gère les permis, mais qui n'est pas du tout spécialisée en construction. Donc on est obligé à chaque fois, soit d'avoir une certaine connaissance ou soit de se faire accompagner par des personnes et bon bah faut les payer. »

Pauline : « Oui, tout ça , ça engage... »

K. Constantin : « C'est pas vous qui instruisez les permis du coup ? »

M. Citerne : « Si, alors on instruit les permis, on a encore cette compétence sur l'agglomération Plaine Vallée. On a encore cette compétence, on instruit tous nos permis et on se fait accompagner par ce qu'on s'appelle le CIGC Centre Interdépartemental Grande Couronne, ce sont aussi des urbanistes pour lesquels notre secrétariat peut envoyer les permis. »

Mme Ribout : « C'est une collectivité qui aide... »

K. Constantin : « Y'a un support, y'a un support quand même. En tout cas, c'est pas au sein de la mairie quoi. »

M. Citerne : « Alors, sur des petits permis oui, mais sur des gros permis c'est une délégation et il y a une vérification par la secrétaire et ça repasse par la commune. »

Gabriel : « Et par rapport aux commerces, vous avez pas de foire ou de marché ouvert avec des produits frais ? »

M. Citerne : « Alors, il y a eu ici sur Attainville pendant la mandature de Madame Lozaïc, elle faisait, y'avait eu un projet de marché. Alors, y'avait quatre, cinq marchands qui venaient, alors c'était le soir, je crois que c'était le vendredi soir. »

Mme Ribout : « C'était le vendredi soir. »

M. Citerne : « Pendant une heure, une heure et demie et puis faut que les gens jouent le jeu parce que c'est vrai que c'est forcément plus cher. C'est ça aussi, parce que ce type de marché c'est pas moins cher c'est clair. Après, comme vous dites c'était plus des produits frais, un monsieur qui vendait des poulets, c'était quand même 35€. »

K. Constantin : « Wouah ! »

Mme Ribout : « C'est la problématique... »

M. Citerne : « Ma femme en a acheté une fois, elle m'a dit pourquoi... »

Mme Ribout : « Il est bon le poulet ! » (rires)

M. Citerne : « C'est ça, donc forcément, faut jouer un peu le jeu. Et puis bon après il y a eu la période Covid. On a essayé de relancer mais bon... »

Mme Ribout : « Parce que en fait l'agglomération en avait une enquête, justement pour savoir les attentes des habitants de Plaine Vallée, donc des 18 communes et en fait, ils plébiscitaient les commerces de proximité, sauf qu'ils n'y vont pas. Du coup, ils ont tous envie de commerces, mais c'est aussi pour ces raisons-là. Si le poulet il coûte 35€... Moi ce que j'explique aux Moissellois, c'est qu'il faut préserver le commerce local parce que quand on n'aura plus de commerce local, c'est super triste quand même... Du coup on arrive encore à le préserver, mais c'est compliqué. »

Pauline : « A Moisselles ça se retranscrit comment votre commerce local ? »

Mme Ribout : « Bah tu as un fleuriste, un pâtissier, deux coiffeurs, un pizzeria, un salon d'esthétique, un restaurant indien, tu as un bar-tabac là où ils sont en train de faire les gros travaux et j'ai la petite épicerie à ne pas oublier. »

Pauline : « Ah okay, ouais, non ça bouge. »

M. Citerne : « Tu as pas mal de petits commerces qui étaient présents. Il y a eu, y avait La Poste aussi à Moisselles. La Poste a fermé récemment mais, c'était quand même attractif d'avoir un centre postal sur une commune quoi. »

K. Constantin : « Bien sûr. »

M. Citerne : « Donc ça aussi c'est parti. Le service public s'envole... »

Mme Ribout : « Du coup la commune est en train de requalifier La Poste et le local d'à côté, on avait un super commerçant et du coup-là, on a une demande d'une boutique qui va ouvrir, la femme du fleuriste. C'est un bar à tapas, vin, bière et le midi ils feront un plat du jour. Et La Poste, je la requalifie parce que bah... en fait on peut pas se projeter, c'est des locaux très atypiques, il y a un coffre-fort au milieu, il y a un guichet, on ouvre une porte il y a un autre guichet, on passe une porte, il y a encore un autre guichet. Et du coup, là on a tout cassé, on est en train de... »

M. Citerne : « Et du coup-là, c'est pas La Poste qui a financé ? Peut-être un petit peu ? Il n'y a pas de convention. »

Mme Ribout : « J'ai réussi parce que je fais partie de la CDPTT, c'est la Commission Départementale de Présence Postale sur le département pour l'Association des maires du Val d'Oise. Donc, ils ont fini par me donner 10 000€, vous voyez, il a fallu que je pleure. Parce qu'il n'avait pas obligation avec le bail de 1996 à remettre en état. Bah quand on a dit, il fallait remettre en état, ils ont dit hep hep... Bon... A l'époque, je ne vais pas incriminer les élus, ils pensaient que La Poste allait nous enterrer. »

K. Constantin : « Et du coup, vous le requalifiez en quoi ce bâtiment ? »

Mme Ribout : « Là, on remet tout... »

K. Constantin : « Neutre, en neutre. »

Mme Ribout : « Tout en neutre, on cloisonne pour faire une réserve une réserve à l'un, une réserve à l'autre et puis une personne qui vient visiter, elle peut se projeter. »

K. Constantin : « D'accord. Oui, c'est du commerce, ça reste du commerce. »

Mme Ribout : « Oui, et puis va falloir le trouver. »

M. Citerne : « Oui, parce bon, il faut qu'il vienne, faut qu'il réussisse à en vivre. Et il faut que les administrés jouent le jeu. »

Mme Ribout : « Que les administrés jouent le jeu, que les commerçants savent... et qu'ils soient capables de commercer. Tout le monde n'est pas capable d'être commerçant. Et du coup, bon... On verra bien. »

M. Citerne : « C'est vrai que par rapport au projet, il y a déjà une offre sur Moisselles qui fonctionne. »

Mme Ribout : « Y'a Leclerc, y'a Grand Frais. »

K. Constantin : « C'est aussi la façon d'ouvrir. C'est aussi l'image du site aujourd'hui qui est extrêmement fermé, c'était une façon de l'ouvrir. »

M. Citerne : « Oui, de l'ouvrir et de pouvoir circuler. »

Pauline : « D'inviter à entrer. »

Mme Ribout : « De faire entrer les gens, parce que c'est doute ce qui va être compliqué, c'est que ce site change, dans la tête change d'image. C'est ça, ça aussi ça va être... Sauf si effectivement on arrive à se bagarrer et à garder sur le site ce tout ce qu'on a besoin. »

M. Citerne : « Au niveau du médical, du handicap et de la santé mentale. C'était cette année c'est ça, l'année de la santé mentale ? »

K. Constantin : « Oui, tout à fait. 2025. »

Mme Ribout : « La santé mentale, c'est le parent pauvre. »

K. Constantin : « C'est pour ça qu'il y a eu un énorme coup de pub cette année. »

M. Citerne : « On voit qu'il y a vraiment des gros, gros besoins. »

Mme Ribout : « Je suis allée aux Oliviers la semaine dernière, déjà j'aime pas aller à Moisselles, ça fait froid dans le dos... »

K. Constantin : « C'est quoi les Oliviers ? »

Mme Ribout : « L'hôpital psychiatrique de Moisselles ne sert que aux personnes du 92. Les personnes de chez nous partent à l'hôpital de Beaumont-sur-Oise qui s'appelle Les Oliviers, mais bon... »

M. Citerne : « C'est aussi un site qui est ancien. »

K. Constantin : « C'est là aussi un peu le comble, il y a une offre en psychiatrie, mais pas pour la population du coin. »

M. Citerne : « La politique, ce qu'on a dit c'est qu'on éloignait, le 92 a choisi d'éloigner ses malades parce que c'est pas beau quoi entre guillemets d'avoir un hôpital psychiatrique dans sa commune. C'est ça, c'est pas des maisons de fous, mais on s'en rapproche quand même beaucoup. »

K. Constantin : « C'est l'asile qu'on éloigne, on perpétue les images. »

M. Citerne : « On est très loin de Nanterre. »

K. Constantin : « Les mendiants parisiens qui sont mis à Nanterre, et puis là, on fait la même chose avec... »

Mme Ribout : « Comme quoi tout est un cercle, parce que là du coup ceux-là maintenant on va les relocaliser à Nanterre. »

K. Constantin : « Parce que maintenant c'est l'inverse, la politique est exactement l'inverse, aussi avec les structures d'accueil de jour pour limiter les patients au long court et pis que les personnes puissent justement plus facilement se réinsérer dans la

vie sociale malgré leur pathologie en fait. Donc c'est vrai que y'a un changement inverse, qui a été complètement... »

Mme Ribout : « A Moisselles, il y a quand même du lourd... »

K. Constantin : « C'est des grosses pathologies, ouais, ouais, tout à fait. C'est de la psychiatrie, c'est de la vraie psychiatrie. »

Mme Ribout : « Pas sur la MAS. »

K. Constantin : « Sur les unités. La MAS, ils sont plutôt stables. »

Mme Ribout : « Ils sont dans un autre monde, mais ils vous racontent des histoires, ils sont pas dangereux. Dans les autres bâtiments sur Attainville d'ailleurs. »

Pauline : « On a eu la chance de visiter ce matin. »

Mme Ribout : « T'as déjà fait une commission de sécurité là-bas ? » (demande à Mr Citerne)

M. Citerne : « Non. »

Mme Ribout : « Bah tu manques rien... »

M. Citerne : « C'est Céline qui y allait. »

Mme Ribout : « Ah non, mais c'est effroyable. Ils t'ouvrent la porte, ils vous rentrent dedans et ils disent vous ne les regarder pas dans les yeux, vous regardez vos chaussures, d'accord. On doit pas faire sonner l'alarme, c'est pas possible sinon ça va trop... et ils referment la porte. Et toi, tu es là-dedans avec 30 malades avec un pompier, un gendarme, deux élus, le responsable technique et tu te dis oula, quand est-ce que je vais sortir de là ? »

K. Constantin : « Vous vous êtes sentis en sécurité ce matin, c'est bon ? » (demande aux étudiants)

Pauline : « Non ça va. »

Baptiste : « J'étais au premier plan. »

Pauline : « On a eu un contact de proximité... »

K. Constantin : « Une crise ? »

Mme Ribout : « C'est un... Quelqu'un de la MAS ou de l'hôpital ? »

Pauline et Baptiste : « L'hôpital. »

Pauline : « Mais le reste ça allait. »

K. Constantin : « C'est vrai que quand on tombe au moment où un patient est en crise, c'est. »

Aurore : « Il était pas en crise, mais il voulait rentrer en contact avec nous quoi. »

Mme Ribout : « D'accord, bon bah là on est pressé, mais... »

Aurore : « On l'a contourné. »

Mme Ribout : « J'en avais un dans l'église, c'est des petites anecdotes, mais j'essaie de le réveiller, je me dis bon, je vais appeler l'hôpital après l'office on verra ça. Bonjour Monsieur, « Je suis agent secret », okay c'est ça et puis j'ai appelé l'hôpital. « Oui, mais ça fait 20 ans ils m'ont pas payé » et après d'un seul coup il m'a dit « Je veux aller voir le Pape », je lui dis c'est bien ça, c'est un beau voyage et d'un seul coup il m'a dit « J'ai l'œil du diable » et là je me suis dit là il faut que je me recule. »

K. Constantin : « C'est des pathologies assez folles. »

Mme Ribout : « Temps en temps, on en retrouve chez les Moissellois. Y'en a un il cherchait Jésus. »

M. Citerne : « Oui, parce forcément ils descendent, certains essaient de prendre le bus. »

Mme Ribout : « Ils prennent le bus et celui qui cherchait Jésus, les voisins savaient pas quoi faire, ils l'on enfermé dans un abri de piscine, il a tout cassé, il s'est ouvert de partout, y'avait. J'ai appelé l'hôpital, j'ai dit il faut envoyer nettoyer chez le riverain, ils m'ont dit on n'a pas de société. J'ai dit moi j'en ai une, mais faudra rembourser la commune. Alors je pense qu'il était pas dangereux. »

K. Constantin : « Oui, mais quand on les enferme... L'enfermement peut créer... »

Mme Ribout : « L'enfermement... Alors ils ont quand même des têtes des fois on se dit alors alalala ah oui, oui, oui, il est impressionnant. L'autre jour il y en a un qui est venu me parler, il était très grand, il me met une baffe, je fais dix tours dans mes chaussures. Du coup il faut rentrer dans leur jeu. »

K. Constantin : « On rigole, mais c'est vrai qu'il faut savoir faire. »

M. Citerne : « On sait pas ce qui se passe dans leur tête au moment où il vous rencontre. »

Mme Ribout : « Ah bah l'autre qui me dit j'ai l'œil du diable, il a changé de regard... »

Pauline : « D'une certaine manière ces personnes-là qui vont être délocalisées au CASH de Nanterre, ce que vous attendez en retour c'est que d'autres prennent leur place. »

Mme Ribout : « Non, ce qu'on attend en fait que on requalifie ce site-là, avec des besoins qu'on a. Alors, quand on parle par exemple des enfants autistes, les enfants autistes c'est des enfants qui sont très intelligents, qui sont particuliers. Vous voyez y'a pas de structure. Quand par exemple tu as des malades mentaux qui ne sont dangereux, mais qui ne peuvent pas vivre tout seul, tu n'as pas de structure autre qu'en Belgique. »

Pauline : « Par rapport aux enfants autistes ou en tout cas précoces, il y a parfois des lycées qui sont... »

M. Citerne : « Alors pour la précocité, mais tout ce qui est soin y'a rien. »

Pauline : « Okay. »

Mme Ribout : « Parce qu'un autiste, il a besoin de soin, je vais pas dire au quotidien, mais pas loin. »

M. Citerne : « Y'a différentes formes d'autismes, qui ont besoin d'un cadre complètement différent. On voit très bien que l'inclusion dans le système scolaire, bah non, ça a ses limites. »

Mme Ribout : « Ça a vite ses limites. »

M. Citerne : « Dès qu'il commence à atteindre le CP ou le CE1. Je suis bien placé pour le savoir. »

Mme Ribout : « Les IME, ils sont plein à craquer. »

M. Citerne : « En fin de compte, ce sont des enfants qui restent à la charge des familles. C'est ça, mais c'est complètement bloquant. Du coup, la maman qui travaillait, elle peut plus travailler. C'est des situations très critiques. J'en ai connu plusieurs. »

Mme Ribout : « Et puis, c'est très bloquant parce que parfois c'est très, très compliqué pour les mamans. On a quelques cas-là. Le fait de le mettre dans une institution ou à l'école quand c'est possible, c'est pas toujours possible, ça soulage quand même beaucoup les familles. »

M. Citerne : « Même si le soir il est à la maison parce que au moins pendant la journée ça permet de faire autre chose. »

K. Constantin : « Y'a un petit temps. »

M. Citerne : « Y'a moyen de se libérer, de faire quelques activités. Et puis je pense que dans ses structures il y a plein de professionnels qui ont une formation adaptée pour leur faire des activités à leur niveau, mais ils sont pas sans rien faire quoi. C'est ça, dans une classe banale par exemple, c'est ce que je vois, l'enseignant va faire la classe et il y a une aide qu'on appelle AESH, qui va faire les activités, mais qui n'ont rien à voir. Du coup, c'est limité parce que, au bout d'un moment, ce sont des gens qui n'ont pas de formation non plus, donc dans un IME ils ont une formation. Après ça peut être une piste dans le cadre d'un projet. »

Mme Ribout : « Nous on parle des pistes qu'on voit et ce qu'on pourrait... »

M. Citerne : « Après autour de l'agricole pourquoi pas, y'a un bel espace qui peut être aussi des fois des moyens de traiter des enfants de faire de la remédiation. Je dis n'importe quoi, mais le jardinage, les animaux, des petits animaux sans que ce soit des chevaux ou des vaches, mais des fois ça peut suffire pour que les enfants se réapproprient de la confiance. Après il y a moult projets. »

Mme Ribout : « En tout cas, ça peut être un très beau projet qui peut voir le jour. »

M. Citerne : « Qui nous permettrait d'argumenter. »

Mme Ribout : « D'amener ça et de dire, bon bah ça y est. »

M. Citerne : « C'est des fois un peu ce qu'on nous dit, « De toute façon vous n'avez pas de projet, on va vous en trouver un », on nous l'a dit. »

Mme Ribout : « On a pensé à quelque chose ! »

M. Citerne : « On a pensé à centre de rétention... Ah oui... C'est pas mal... »

Mme Ribout : « Gardez votre idée, c'est pas la bonne... »

M. Citerne : « On pensait à autre chose quand même. »

Mme Ribout : « On pensait à autre chose... Et puis le 92, qui pousse, parce que franchement ils ont poussé en disant que en gros, nous, tous les deux on était des bouseux qui comprenaient rien. Je suis un peu méchante, mais c'était quand même ça. Du coup, bah c'est ce qui a provoqué des réunions. »

M. Citerne : « Parce qu'on veut pas non plus que ce soit n'importe quoi qui se mette en place sur nos communes. On est quand même garant de ce qui se passe. »

Mme Ribout : « Et puis, avoir des projets c'est bien, mais on n'a pas des gros moyens. »

M. Citerne : « C'est ce que j'expliquais. C'est pas nous qui allons mettre 5 millions, 6 millions d'euros pour faire la rénovation, c'est clair. Et puis après, il y a les instances derrière qui sont capables au niveau ministériel de pouvoir le faire ou pas le faire. Alors peut être que si c'est une petite partie ça pourrait peut-être se négocier, mais ça peut pas être la totalité du site, ça c'est clair, ça on l'a bien compris. Donc, si une partie du projet, de votre projet est pris en compte parce que c'est qu'on était en train de discuter là et pourquoi pas une autre partie peut être... »

Mme Ribout : « Autre chose. »

K. Constantin : « C'est ça. Le cas de Nanterre qui est différent, mais finalement voilà, une partie du site est vendue aussi pour financer une partie des projets quoi donc euh... »

M. Citerne : « Ah oui, oui. »

Mme Ribout : « L'argent public, c'est monnaie rare. »

M. Citerne : « Ça court pas les rues. »

K. Constantin : « Est-ce que vous avez d'autres questions peut-être ? » (demande aux étudiants)

Baptiste : « Moi, c'est pas forcément en termes d'architecture, mais vos villes est ce que vous pouvez les décrire ? Comment vous les ressentez ? Villes conviviales ? »

Mme Ribout : « Il y a déjà un monde associatif aussi bien étayé dans l'une que dans l'autre commune, ce qui est important. C'est eux qui font vivre et qui créent les liens sociaux. Après les communes organisent des festivités. Du coup ça reste... c'est pas des villes mortes ! »

M. Citerne : « On a quand même beaucoup de structures, bon Moisselles, alors sportives parce qu'on a un très grand gymnase, une salle de danse, une salle polyvalente, qui sert aussi de salle associative. Y'a un très gros club de futsal, bah oui, pourtant ça a pas l'air, mais il y a plus de 150 enfants inscrits, adultes, y'a un groupe

adulte. J'ai du dodgeball, voilà, donc un club, ils ont été champion d'Europe. Alors y'a pas beaucoup d'équipes, c'est comme ça, mais quand même. Puis ils se défendaient pas mal, et du coup ça a... y'a des jeunes maintenant qui font partie du dodgeball. Et comme bon y'a des bons manageurs aussi donc du coup les familles trouvent c'est... que le cadre est aussi sécurisé. On joue dans le gymnase en été et en hiver. C'est une activité qui est vraiment de toute l'année. Oui, et puis pour les adultes aussi.

On essaie comme à Moisselles d'organiser des petites fêtes: on a toujours la fête du village avec ses manèges, son feu d'artifice, ses lampions, donc chaque année, il faut aussi que les élus se mettent à l'œuvre. On n'a pas de structure. Et puis un petit carnaval tous les ans. »

Mme Ribout : « Ça c'est bien ! »

M. Citerne : « Alors après, je vais pas vous dire que tous les weekends y'a... c'est... Après les gens qui vivent sur nos communes c'est aussi pour une certaine tranquillité. »

Mme Ribout : « Ils ont fait le choix ! »

M. Citerne : « Du calme, d'être au vert. Vous pouvez prendre votre vélo, vous partez faire du vélo, vous avez des routes agricoles. Vous allez sur Montmorency par Bouffémont, vous rejoignez la forêt de Montmorency. »

Mme Ribout : « Les habitants ont fait ce choix de vivre au calme et au vert, mais c'est pas des villes qui sont mortes, on anime autant qu'on peut. »

Pauline : « Ça reste paisible. »

M. Citerne : « On a la chance d'avoir chacun une école, c'est quand même un lieu de vie, de partage, c'est assez important. Parce que c'est vrai, on le dit souvent, mais c'est vrai que quand y'a plus d'école, il y a une partie du dynamisme qui disparaît dans la commune. »

K. Constantin : « Bien sûr. »

Mme Ribout : « Il faut à la fois ne pas avoir une population qui est trop vieillissante, à la fois amener raisonnablement des habitants parce qu'il faut que la commune elle vive avec des enfants qui vont à l'école, avec... »

M. Citerne : « Chaque année, on fait une petite kermesse à l'école, les parents d'élèves on les mobilise, un peu à l'ancienne ou la commune participe. Parce que souvent dans les grosses communes, l'école fait sa kermesse, puis là c'est la commune qui mobilise, qui participe, qui finance une partie. »

Mme Ribout : « A Moisselles, c'est comme ça aussi. C'est la commune qui participe à la kermesse, qui prête ses services du centre de loisirs, les parents qui donnent un coup de main et la mairie qui finance les boissons. »

M. Citerne : « Pour Noël, dans nos communes, on fait un petit événement, voilà chocolat chaud, des décors, un petit spectacle. Et bon, ça tourne encore autour des enfants, mais c'est vrai, on invite tout le monde, y'a des parents qui viennent qu'ont pas d'enfant, des grands-parents qu'ont pas d'enfant à l'école, c'est ouvert à tout le

monde. Faut garder alors... ça demande une certaine logistique un petit peu derrière. Vous voyez ici, vous avez l'atelier du Père Noël. »

K. Constantin : « On voit ça, on voit ça. »

M. Citerne : « Ce sont des élus qui viennent. Ça va être accroché dans les sapins : au départ, il y avait qu'un sapin sur la commune, maintenant il y en a au moins 3, 4. Ce sera accroché par les services techniques dans les sapins. Il y en aura un bah en face de l'hôpital. Sans mettre beaucoup de moyens, parce que, j'ai pas beaucoup de moyens au niveau du fonctionnement, on essaie de garder quand même quelque chose d'un peu dynamique. »

Mme Ribout : « Très centré sur la population. Nous, on fait le Noël des enfants : le Père Noël il vient, on distribue un cadeau par enfant et c'est des supers moments. Après, comme tu dis, il y a des illuminations, chocolat chaud pour tout le monde, vin chaud, des petites brioches pour les enfants, des flammekueches pour les parents. »

Baptiste : « C'est quand ça ? »

Aurore : « Il va s'inviter. »

M. Citerne : « Toi, c'est le 5, moi le 19. »

Pauline : « Le 5 et le 19. »

Mme Ribout : « C'est très, très sympa parce que les enfants chantent des chants de Noël à l'école, ensuite tout le monde redescend sur la place de l'Eglise, on lance les illuminations et après on partage. »

M. Citerne : « Toi, c'est mairie de Paris, toi t'as le bouton. Moi, c'est déjà allumer. »

Mme Ribout : « Non j'ai pas le bouton, j'ai le talkie-walkie. »

M. Citerne : « Robert allume tout ! »

Mme Ribout : « Non, Christophe qui allume tout. Donc voilà, on essaie de maintenir le côté convivial. »

M. Citerne : « La semaine, c'est un peu plus d'ortoir. C'est vrai que, par quartier, les gens se connaissent et discutent. Y a la balade des chiens, nous le soir y'en a plusieurs qui se retrouvent au parc. »

Départ de Katia Constantin

Baptiste : « Du coup, vous fonctionnez bien ensemble (en tant que maires) ? »

M. Citerne : « On s'entend bien. »

Mme Ribout : « On s'entend bien, on rit bien tous les deux. »

M. Citerne : « On a un syndicat de transport, bah parce que nos élèves s'en vont au collège d'Ezanville pour les deux communes. »

Pauline : « C'est ce que j'allais dire. »

M. Citerne : « Du coup, on a un syndicat, on a été obligé de prendre un syndicat de transport dédié... »

Mme Ribout : « Et dont le Président mène ça d'une main de professionnel. Du coup, c'est un souci de moins pour moi. Puis ça marche bien. »

M. Citerne : « Parce qu'avant, Moisselles allait sur Domont au collège et Attainville sur Montsoult. On était dans deux secteurs. »

Pauline : « Pour le lycée, ça revient à Domont ? »

M. Citerne : « Oui, Domont, toujours Domont pour les deux communes. »

Mme Ribout : « Alors je vais mettre un peu de bémol. C'est qu'en fait y'a des sections à Domont STMG qui sont complètes et du coup, ils les envoient sur Luzarches. »

Pauline : « Luzarches !? C'est super loin. »

M. Citerne : « L'année dernière, ça a été la surprise des parents. »

Mme Ribout : « Surtout que Attainville-Luzarches c'est pas pratique et Moisselles-Luzarches c'est pas très pratique non plus... »

Pauline : « C'est hyper mal desservi. »

M. Citerne : « Bah non, y'a rien à part la voiture. »

Mme Ribout : « A Moisselles, il faut aller jusqu'à la gare de Moisselles-Bouffémont à pied, faut prendre le train jusqu'à je sais pas trop où... »

Pauline : « Bah à Luzarches. »

Mme Ribout : « Luzarches et après, il y a une demi-heure, trois quarts d'heure de marche à peu près. »

Pauline : « Surtout que c'est un petit lycée. »

Mme Ribout : « Ah bah ! Quand ils décident, ils décident. J'avais essayé de... »

Pauline : « Pour les sections STMG ? »

M. Citerne : « Mais c'est vraiment parce que ils manquent... La section STMG existe toujours sur Domont, mais elle est... y'a pas assez de places. »

Pauline : « Et par exemple, même vers Montmorency, Louis Armand, c'est peut-être plus proche ? »

Mme Ribout : « C'est plus accessible. »

M. Citerne : « C'est plus accessible, parce que y'a... on a les transports. »

Mme Ribout : « Ce qui est quand même un peu incompréhensible, c'est que y'a des gens de Saint-Brice et de Sarcelles, alors j'ai rien contre ça, sauf que nous, nos deux communes, l'année dernière, on a eu quelques enfants qui étaient partis à Luzarches. C'est pas normal ça. On n'a pas de moyen de transport. Au moins privilégier les

communes qui n'ont pas la possibilité de faire autrement que d'envoyer les enfants là. Et puis l'année dernière, je me rappelle, c'était une Domontoise qui habitait à 200m du lycée, qui vivait seule et qui avait prévu de mettre sa fille au lycée de Domont et qui n'avait pas les moyens d'envoyer sa fille à Luzarches, 200m du lycée... Alors après on essaie d'intervenir, mais bon, c'est toujours... »

M. Citerne : « C'est des décisions... c'est la région en fait. Si on le sait vraiment à l'avance... mais là c'était vraiment au dernier moment. On l'a appris par les parents un peu au dernier moment, ils nous alertent en nous demandant si on peut faire quelque chose. C'était un peu compliqué. »

Mme Ribout : « Après je crois que dans l'Education Nationale, c'est plus fait par... ça doit être fait par une machine. »

M. Citerne : « C'est...comment il appelle ça ? »

Mme Ribout : « Parcoursup, non ? »

M. Citerne : « Parcoursup. Y'a une plateforme pour les orientations, c'est après le lycée. »

Pauline : « Pour le supérieur, mais ça c'est après. »

M. Citerne : « Au collège, au collège, je sais plus. Collège, lycée, je sais plus. C'était pour une inscription en seconde ? »

Mme Ribout : « Oui, c'est ça, collège, lycée. »

M. Citerne : « Il doit y avoir une plateforme, mais c'est pas Parcoursup. »

Mme Ribout : « Je crois qu'il y a une plateforme, mais c'est pas fait par une intelligence artificielle. »

M. Citerne : « On peut demander du pro, niveau collège, je sais pas, section boulangerie ou n'importe quoi. Ça dépend le nombre de places. »

Pauline : « Du coup, en termes de demandes STMG, en tout cas de lycées, vos deux communes ont une demande étant donné... »

M. Citerne : « Ils vont sur Domont, mais le lycée de Domont, il est en train d'exploser. Je crois qu'il y a 1 600 élèves. »

Mme Ribout : « Pour 1 000 prévus je crois. »

M. Citerne : « Il y a 1 300 à l'époque et y'a pas... et la Région, on n'est pas dans les petits papiers d'un agrandissement de la Région, parce que c'est la Région qui devrait financer, qui agrandit. On n'est pas du tout dans les projets. J'ai regardé d'ici 3 à 6 ans, y'a aucun projet sur le territoire. Ni collège alors que le collège de Domont il est à 930 élèves. »

Mme Ribout : « Pour 500, non ? »

M. Citerne : « Très rare. En plus, niveau locaux c'est pas forcément extraordinaire. Et avec une population qui est grandissante. Autant, nous c'est assez modéré on va dire,

mais des communes comme Domont bah construisent quand même pas mal, Bouffémont aussi. »

Marielle : « Et l'hôpital, il pourrait pas être reconverti en collège/lycée pour accueillir les élèves d'Attainville et de Moisselles au lieu de partir dans d'autres communes. »

Mme Ribout : « Alors il faudrait que ça accueille beaucoup de communes, parce que à nous deux on arriverait pas... »

M. Citerne : « Il faudrait une resectorisation, mais c'est clair que je pense que Domont pourrait bénéficier, après faut un transport. Bah ce serait l'inverse nous on n'en n'aurait plus, mais Domont en aurait un. »

Mme Ribout : « Après il y a la ligne 269. »

M. Citerne : « Il y a le 269 qui lui peut amener les lycéens généralement. »

Mme Ribout : « C'est une idée. Faut pas... »

Marielle : « Après c'est pas forcément regrouper que un lycée, mais ça peut être un collège/lycée. »

Pauline : « Surtout que le site se prête pas mal. »

M. Citerne : « J'en ai déjà parlé à la Présidente. Je pense que y'a pas assez d'alertes tirées par les principaux de collèges, par le maire, des différents acteurs ou les parents aussi. A Domont, faut pas qu'il y ait un incendie un jour.... »

Mme Ribout : « Ah bah oui, oui, évacuer le surplus des élèves... »

M. Citerne : « Mes enfants y sont allés. A l'époque, il y avait 1 200, 1 300 élèves à l'époque dans le lycée. Ma fille me disait quand on fait une alerte incendie, on met un temps infini à descendre. Il y a une passerelle au milieu du lycée, des escaliers en colimaçons. Alors après le lycée, ils ont des terrains je crois pour agrandir, je crois. »

Mme Ribout : « Je sais pas s'ils ont beaucoup de foncier. »

M. Citerne : « Ouais, il me semble qu'ils en ont derrière. Je peux pas le garantir. Sur la partie scolaire, ça implique nos deux communes. »

Baptiste : « Et en termes de nombre d'habitants ? »

Mme Ribout : « 1 500, nous. »

M. Citerne : « Et puis 1 800. »

Baptiste : « Niveau population, vous avez plus d'ados, d'enfants, de jeunes ? »

M. Citerne : « Au niveau du pourcentage, je ne l'ai pas en tête comme ça. »

Mme Ribout : « Moisselles, la population a rajeuni. »

Pauline : « J'ai regardé, en moyenne c'est 40-45% qui ont un peu plus de 50-55 ans, mais c'est assez homogène en soit. »

Mme Ribout : « Parce que après, c'est quand même des communes où le foncier est quand même un peu cher et du coup, c'est souvent des familles. Quoique là, dans le nouveau programme, c'est beaucoup de jeunes, de jeunes couples qui sont arrivés. »

Pauline : « Bah, parce que ça reste moins cher que Paris et la banlieue proche. »

Mme Ribout : « C'est beaucoup une population qui est ingénieur, informaticien, architecte, avec les moyens. »

Gabriel : « Dans l'avenir, vous êtes en prévision pour agrandir la ville, parce que j'ai lu qu'il y a la ligne 15 qui monte vers le Val-d'Oise ? Ça vous concerne ? »

Mme Ribout : « Le moins possible, nan nous, on n'est pas concerné. »

M. Citerne : « Non, on n'est pas impacté par le Grand Paris : on n'est pas impacté non plus. On n'est pas intégré. Après le choix au niveau communal, c'est d'avoir un développement plus sur du pavillonnaire, pas sur du collectif. On a quelques petits collectifs. »

Mme Ribout : « Puis en fait, l'attente de nos deux populations, c'est qu'on reste des communes rurales. En plus bah après y'a les infrastructures, les routes : elles sont pas faites pour beaucoup plus de population. Déjà, nous on a fait 89 logements, ça se passe pas trop mal, mais c'est sûr que tous les jours... et puis parfois les promoteurs ils ont des idées où toi tu l'as pas eu, ah ils sont imaginatifs ! Et du coup ouais... on va essayer de... là on vient de sortir un projet. Moi, je n'en n'avais pas fait depuis 17 ans. Bon... à un moment, faut quand même faire des choses, mais voilà, je compte pas non plus... »

Pauline : « On va prendre son temps. »

M. Citerne : « Oui, et puis après, il y a un renouvellement on va dire un peu naturel. C'est-à-dire que aujourd'hui, les pavillons qui se vendent, c'est souvent des personnes qui maintenant sont seules. Ceux qui achètent aujourd'hui, ils ont pas forcément des enfants très jeunes, mais souvent d'âge école élémentaire, plus collège, un peu les deux. Mais bon, ça renouvelle quand même la population sur des pavillons. J'ai eu pas mal de cas récemment où c'était une personne seule dans la maison, bon elle vend quoi, elle va pas rester toute seule dans un grand pavillon donc ça renouvelle presque sans faire de projet. Ça renouvelle quand même la population. »

Mme Ribout : « Et puis là généralement, Moisselles c'est des jeunes qui arrivent. »

M. Citerne : « On n'a pas eu de fermeture de classe, mais on avait presque une ouverture l'année dernière. Mais alors, pour ouvrir c'est des normes qui faut qu'elles soient supérieures aux fermetures donc on l'a pas eu l'ouverture et puis, on n'a pas eu de fermeture non plus sur 3 ans. Ça veut dire que la population se stabilise. »

Mme Ribout : « Que nous, on a quand même perdu 200 habitants : ça venait des jeunes du quartier qui avaient quitté leurs parents. Du coup, on a eu une fermeture de classe et cette année on a réouvert la maternelle. »

M. Citerne : « Ça redynamise un petit peu. J'ai pas encore vu les projections pour l'année prochaine, mais à mon avis on sera à peu près... »

Mme Ribout : « Nous l'année prochaine, on a eu que 8 naissances, il y a pas beaucoup. Je pense que la maternelle va refermer. C'est l'élémentaire qui va rouvrir. Avec l'Education Nationale, c'est comme ça tout le temps. Avant on arrivait à peu près à maintenir, à prendre des dérogations, à boucher le trou, mais là... Ce que disait Monsieur Citerne, c'est que c'est complexe d'ouvrir une classe. C'est pas le même comptage, c'est marrant. »

M. Citerne : « C'est pas la même calculatrice, il n'y pas le même nombre de virgules. Et puis bon, nous on n'est pas en Zone Education Prioritaire. Donc évidemment, c'est les CP à 25. »

Pauline : « Oui, mais ça reste quand même un avantage les petites classes. »

Mme Ribout : « Oui, 20-25 enfants, ça va encore. Mais c'est vrai qu'il y a quand même deux poids, deux mesures parce que parmi les quartiers prioritaires c'est 12 enfants par classe. »

M. Citerne : « 12-14, ouais. »

Mme Ribout : « En CP, donc il faut deux enseignants. »

M. Citerne : « C'est la politique Macron avec les CP dédoublés. Aujourd'hui, ils sont plus à 12, ils sont à 14. »

Mme Ribout : « Faut deux enseignants, alors qu'il y a quand même une pénurie d'enseignants. »

Marielle : « 24 enfants, ça fait quand même pas mal pour un enseignant. »

M. Citerne : « En CP, oui. »

Mme Ribout : « Mais à Domont, ils sont 30. »

M. Citerne : « Les CP c'est souvent 25, mais après les élèves qui ont du mal à apprendre. Après il faut faire des doubles niveaux pour récupérer